



**Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe
(Projet GI WACAF)**

**Rapport de L'Atelier et Exercice sur le Plan d'Urgence
National du Gabon (PUNG) contre les Pollutions par des
Hydrocarbures et autres Substances Nuisibles**



**Libreville et Port-Gentil, Gabon
19-23 mars 2012**



Accueilli par la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature



L'Initiative Mondiale

L'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (Projet GI WACAF) est un partenariat entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'IPIECA, l'association mondiale de l'industrie pétrolière pour l'environnement et les affaires sociales, pour renforcer la capacité des pays à se préparer et à répondre aux déversements d'hydrocarbure.

Une des caractéristiques innovante est de promouvoir le développement de partenariat public/privé pour une réponse efficace aux déversements d'hydrocarbure faisant usage de l'expertise et des ressources existantes au niveau de l'industrie.

Le Project GI WACAF

C'est un programme lancé en 2006, conjointement financé par l'OMI et huit compagnies pétrolières membres du Projet (BP, Chevron, ENI, ExxonMobil, Marathon, PERENCO, Shell et Total) par l'intermédiaire de l'IPIECA.



Mission

Renforcer la capacité nationale de lutte contre les pollutions aux hydrocarbures dans 22 pays d'Afrique occidentale, centrale et australe par la mise en place de partenariats locaux entre les industries pétrolières et les autorités responsables de la préparation et de la lutte contre les déversements d'hydrocarbure au niveau national.

Portée du GI WACAF

Le Projet concerne 22 pays d'Afrique occidentale, centrale et australe. Le cadre d'activité est l'organisation d'ateliers, formations, séminaires et exercices avec les autorités chargées de la lutte contre les déversements d'hydrocarbure au niveau national, en partenariat avec des entreprises locales.

Objectifs

Le Projet GI WACAF est basé sur un système de gestion efficace qui établit six objectifs et indicateurs clés de performance pour renforcer les capacités des pays à se préparer et à lutter contre les pollutions par hydrocarbure. Ces objectifs couvrent les différents aspects de la Convention OPRC 90 :

- **Objectif 1.** Législation : Promouvoir la ratification des Conventions OPRC 90, CRC 92 et Fonds 92,
- **Objectif 2.** Plan National d'Intervention d'Urgence : Promouvoir le développement des plans nationaux d'intervention d'urgence contre les pollutions marines accidentelles,
- **Objectif 3.** Autorité nationale désignée : Clarifier les rôles et responsabilités de chacun pour la préparation et la lutte,
- **Objectif 4.** Accords régionaux de coopération et d'assistance : Promouvoir la coopération et l'assistance mutuelle,
- **Objectif 5.** Formation et exercice dans le pays : Assurer régulièrement des formations et exercices dans chaque pays,
- **Objectif 6.** Moyens du pays : Soutenir les pays pour le développement de leurs capacités de lutte.

NOTE

This document has been prepared within the framework of the Global Initiative for West, Central and Southern Africa (GI WACAF Project) as a contribution to the implementation of the biennial action envisaged for this Initiative. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the IMO or IPIECA concerning the legal status of any State, Territory, city or area, or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

This document can be downloaded from www.giwacaf.org and for bibliographic purposes should be cited as follows: « OMI/IPIECA, 2012, Rapport de l'Atelier et Exercice sur le Plan d'Urgence National du Gabon (PUNG) contre les Pollutions par des Hydrocarbures et autres Substances Nuisibles, 53 p ».

Executive summary

Title of the Workshop: National training and exercises on the update of the National Oil Spill Contingency Plan of Gabon (PUNG).

Hosted by: “Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature” (DGEPN).

Venue and date: Auditorium of “Ministère des Eaux et Forêts”, on Monday 19 March and Naval Base of the National Navy in Port-Gentil from 20 to 23 March.

Type of event: National.

Organised by: “Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature”, Republic of Gabon.

Supported by:

- The International Maritime Organization (IMO),
- IPIECA, the global oil and gas industry association for environmental and social issues,
- Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN).

Number of participants: 121 participants were registered for this training-exercise. A List of participants is attached as Annex 2 to this Report.

Summary:

The main objectives of this training-exercise were to improve the knowledge and techniques of strategy against accidental spills of hydrocarbons and hazardous noxious substances (HNS), to strengthen the cooperation between the national Government and oil industries, to review and update the National Response Plan (PUNG).

The involvement of participants, the noteworthy cooperation between oil companies and government as well as the efficient running of this event allowed the production of the following results:

- participants are trained on strategies to combat and skilled in their roles and responsibilities for preparedness and response against accidental spills of hydrocarbons and HNS;
- cooperation between the National Government and oil industries is effective for operational control;
- the coordination system of the national contingency plan is fixed, the responsibilities of different governmental agencies and oil companies are defined;
- the first exercise of major scale has been led, involving all the crisis management cells from public and private sectors;
- the main avenues to improve the PUNG were proposed to be integrated in an updated version of the plan.

Table des matières

INTRODUCTION	6
OBJECTIF DE L'ÉVENEMENT	6
PROGRAMME	6
LIEU, DATES, PARTICIPANTS	7
CEREMONIE D'OUVERTURE	7
RESUME DES PRESENTATIONS	8
<i>Présentation du PUNG</i>	8
<i>L'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe, Projet GI WACAF</i>	9
<i>Introduction des objectifs de l'atelier et Description du programme de l'atelier et de l'exercice</i>	9
<i>Comportement des produits chimiques et hydrocarbures en cas de déversement accidentel</i>	9
<i>Principes généraux d'intervention et stratégies de lutte en mer, approche méthodologique</i>	10
<i>Observations et repérage des nappes</i>	11
<i>Recherche des premières informations et outils d'aide à la décision</i>	11
<i>Traitement des hydrocarbures par dispersants : aspects stratégiques</i>	12
<i>Présentation par l'industrie</i>	13
<i>Communication en cas de crise</i>	13
<i>Principes généraux et stratégies de lutte à terre, approche méthodologique du nettoyage</i>	14
<i>Pollution accidentelle par hydrocarbures : les questions de responsabilités et d'indemnisation</i>	14
<i>Gestion des déchets</i>	15
<i>Constitution d'une cellule de crise</i>	15
<i>Présentation de l'exercice papier du lendemain</i>	15
RESUME DES TRAVAUX EN GROUPES	16
<i>Exercice papier du 22 mars 2012</i>	16
<i>Exercice terrain du 23 mars 2012</i>	18
EXERCICE DEBRIEFING	19
RECOMMANDATIONS : AXES D'AMELIORATIONS DU PUNG	22
RESUME DE LA CEREMONIE DE CLOTURE	26
CONCLUSION	26
ANNEXE 1 : PROGRAMME	28
ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS	31
ANNEXE 3 : DISCOURS D'OUVERTURE OMI/IIPECA	34
ANNEXE 4 : ALLOCUTIONS ET DISCOURS	36
ANNEXE 5 : DOCUMENT SUPPORT POUR LES GROUPES DE TRAVAIL POUR LES PLANS D'ACTION NATIONAUX	42
ANNEXE 6 : FORMULAIRE D'EVALUATION	46
ANNEXE 7 : PHOTOGRAPHIES	48

Introduction

L'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (Projet GI WACAF), un partenariat entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'IPIECA, l'association mondiale de l'industrie pétrolière pour l'environnement et les affaires sociales, a pour objectif de renforcer la capacité des pays à se préparer et à répondre aux déversements d'hydrocarbures.

Pour atteindre ces objectifs, le Projet organise régulièrement des ateliers techniques et des séminaires de renforcement de capacités, met en œuvre des exercices visant à tester et améliorer les plans nationaux et développe également des guides techniques.

Suite à la Conférence Régionale GI WACAF d'octobre 2011, qui s'est déroulée à Lagos au Nigéria, la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN) du Gabon a développé un plan d'actions en vue de l'opérationnalisation du Plan d'Urgence National du Gabon (PUNG). Il a ainsi été décidé d'organiser un exercice en vue de tester et de mettre à jour le PUNG en collaboration avec le Projet GI WACAF.

Objectif de l'événement

Dans le cadre des phases d'assistance et de suivi technique relatif au développement du PUNG, l'OMI et l'IPIECA ont soutenu la DGEPN dans l'organisation de cet atelier-exercice dont le but premier était de tester et de mettre à jour le PUNG afin de rendre ce Plan opérationnel et renforcer ainsi la collaboration industrie-gouvernement.

Les objectifs spécifiques de cet événement (première initiative de ce type dans l'histoire du Gabon) étaient de :

- former les participants aux principes et aux méthodes de préparation à la lutte et de lutte contre la pollution du milieu marin par des hydrocarbures et autres substances nuisibles ;
- renforcer la collaboration entre industrie et gouvernement ;
- renforcer la communication entre les parties prenantes de la cellule GI WACAF du Gabon ;
- déployer les moyens (humains et matériels) mobilisables en cas d'incident réel ;
- mettre à jour le PUNG en fonction des résultats de l'exercice et retour d'expérience de l'atelier ;
- définir un plan d'action et un planning pour la mise à jour du PUNG.

Pour atteindre ces objectifs, des présentations, exercices et discussions de groupe ont été réalisés. Les experts et participants ont été invités à partager leur expérience.

Programme

Voir le programme joint en Annexe 1.

Lieu, dates, participants

L'atelier a été organisé par le Directeur Général de l'Environnement et de la Protection de la Nature avec l'appui technique et financier de l'OMI et de l'IPIECA, du 19 au 23 mars 2012 sur Libreville et Port-Gentil.

Les experts qui ont participé aux travaux étaient :

- Mme. Natalie Beau, consultant pour le GI WACAF OMI/IPIECA
- Mr. Marc Lavenant, consultant pour le GI WACAF OMI/IPIECA
- Mr. Antoine Blonce, Consultant Projet GI WACAF
- Mr. Abou Bamba, Secrétaire de la Convention d'Abidjan, invité de la DGEPN
- Mr. Malamine Thiam, invité de la DGEPN

La DGEPN s'est chargée de l'organisation générale de l'atelier et de l'accueil des participants. La session d'ouverture de l'atelier s'est tenue à l'auditorium du Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) à Libreville, les formations et les exercices se sont déroulés à la Base Navale de Port Gentil et sur le plan d'eau de la baie de Port Gentil (POG).

Le nombre total des participants à l'atelier s'élève à 121 personnes dont :

- 59 représentants de structures publiques (Marine nationale, Armée de terre, DGEPN, Direction générale des recherches, Force de Police, Gendarmerie, Marine marchande, Sapeurs-pompiers, Gouvernorat) ;
- 50 participants issus du secteur privé (Sociétés pétrolières, Bourbon, Peschaud, Smit, etc.) ;
- 12 participants représentants de sociétés civiles, Média, OMI, PNUE, etc.

La liste détaillée des participants est jointe en Annexe 2 du présent rapport.

Cérémonie d'ouverture

Après le discours d'introduction de Mr. Louis-Léandre Ebobola Tsibah, Directeur Général de l'Environnement et de la Protection de la Nature, rappelant les objectifs de l'atelier, puis un rappel de la nature, des objectifs et résultats du Projet GI WACAF, par Antoine Blonce, représentant de l'OMI et de l'IPIECA ; Monsieur le Ministre de l'Economie, de l'Assistance Sociale et du Développement Durable a rappelé, dans son allocution, l'importance du Plan d'Urgence National du Gabon (PUNG) et a déclaré l'ouverture de l'atelier et de l'exercice.

Le jour suivant, Monsieur le Gouverneur de l'Ogooué Maritime a rappelé l'importance de la prévention, les objectifs principaux de l'atelier, ainsi que l'engagement du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA. Les participants se sont vus remerciés et encouragés à s'impliquer pour faire de cet atelier-exercice un succès.

Les allocutions des intervenants cités ci-dessus sont attachées en Annexes 3 et 4 du présent document.

Résumé des présentations

Les trois premières présentations ci-dessous ont été faites le 19 mars 2012 à l'auditorium du Ministère des Eaux et Forêts à Libreville, les suivantes à la Base Navale de Port Gentil, les 20 et 21 mars 2012.

Présentation du PUNG

M. Louis-Léandre Ebobola Tsibah, Directeur Général de l'Environnement et de la Protection de la Nature, DGEPN, MINEF

Monsieur Louis-Léandre Ebobola Tsibah, Directeur Général de l'Environnement et de la Protection de la Nature, MINEF, a introduit son propos en rappelant les enjeux, le contexte et les risques majeurs ayant motivé, entre autres raisons, la mise en place de ce PUNG. Lors de sa présentation, il a rappelé le schéma organisationnel du PUNG en déclinant notamment les rôles, missions et fonctionnements des diverses cellules et acteurs clés mobilisés en cas d'incident réel comme d'exercice :

- Le Premier Ministre, Président du Comité Ministériel de Crise – CMC, déclenche le PUNG en assurant la coordination au plus haut niveau ;
- Le Comité Ministériel de Crise – CMC, composé des Ministres ou de leurs délégués impliqués lors d'un déversement de grande ampleur ;
- Le Coordonnateur National – CN (ayant fait valoir ses droits à la retraite et n'étant, pour l'heure, pas encore remplacé), est le Président de l'Etat-major de Crise et rend compte au CMC en gérant l'ensemble de l'intervention au niveau national. Il propose au premier Ministre à travers le Ministre chargé de l'environnement ou de la Marine Marchande, le déclenchement du PUNG ;
- Le Centre des Opérations de la Marine – CO, situé à Port Gentil sous l'autorité de la Marine nationale reçoit les données et informations relatives à l'incident, les vérifie, effectue les recherches complémentaires et diffuse l'alerte. Il est également organisé en PC de crise pour la coordination des interventions en mer et à terre ;
- Le Poste de Commandement Avancé – PCA, assure la gestion sur le terrain des chantiers, main d'œuvre et équipement ainsi que les échanges d'informations entre le site et le CO.

Ont ensuite été abordés les processus généraux d'évaluation/adaptation à mettre en œuvre tant en terme de définition de stratégies qu'en matière de conduite des opérations. Enfin, le DGEPN a conclu son intervention en listant les perspectives liées à la mise en œuvre du PUNG :

- Mise en place d'un budget national / fonds d'indemnisation ;
- Réalisation d'un séminaire administratif de sensibilisation ;
- Poursuite et amélioration des procédures du PUNG ;
- Acquisition d'équipements spécifiques de lutte antipollution ;
- Formation et perfectionnement des agents de niveaux 1, 2 et 3 ;
- Acquisition d'un local abritant la coordination nationale et le CO ;
- Réception de l'atlas de sensibilité des côtes gabonaises (en cours d'achèvement par le cabinet TTI).

L'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe, Projet GI WACAF

M. Antoine Blonce, représentant de l'OMI et de l'IEPCA

Monsieur Antoine Blonce a fait une synthèse des activités de l'IEPCA et de l'OMI et résumé les missions, actions et financements du Projet GI WACAF pour les 22 pays concernés de l'Afrique occidentale, centrale et australe. Le représentant de l'OMI et de l'IEPCA a insisté sur la caractéristique clé du Projet : le partenariat industrie / gouvernement et présenté les indicateurs utilisés afin de mesurer le niveau de préparation dans la région (autorité compétente législation OPRC 90, Plans d'urgence nationaux, Conventions régionales, formations-exercices et ressources nationales).

Cette présentation s'est achevée par la présentation des actions réalisées l'an passé et à atteindre d'ici le début de l'année 2013, livrant ainsi aux participants une description complète du contexte dans lequel s'inscrit cet atelier-exercice.

Introduction des objectifs de l'atelier et Description du programme de l'atelier et de l'exercice

M. Marc Lavenant, consultant GI WACAF

Au-delà de l'objectif général de tester le plan d'urgence national pour le mettre à jour, les objectifs spécifiques étaient :

- de former les participants ou mettre à jour leurs connaissances sur les principes et méthodes de préparation à la lutte et de lutte contre les pollutions marines ;
- de renforcer la collaboration entre industrie et services de l'Etat ;
- d'améliorer la communication entre les parties prenantes de la cellule GI WACAF du Gabon ;
- de mettre en situation les acteurs clé du Plan d'Urgence National ;
- de déployer et évaluer les moyens matériels existant au Gabon ;
- de faire un retour d'expérience d'exercice de crise et matériel ;
- d'actualiser le plan d'action pour assurer la mise à jour du PUNG.

Marc Lavenant s'est ensuite attaché à commenter le programme de l'atelier et à donner aux participants les premières indications concernant le déroulement des exercices prévus en fin de semaine.

Comportement des produits chimiques et hydrocarbures en cas de déversement accidentel

Mme. Natalie Beau Monvoisin, consultant GI WACAF

Lors de son intervention, Natalie Beau Monvoisin a décliné de manière synthétique les caractéristiques physico-chimiques et les principales données à prendre en compte en cas de déversement d'hydrocarbures ou de produits chimiques. De même, ont été abordés le comportement, les processus de vieillissement, le devenir et risques majeurs pour l'homme, l'environnement et les biens que peuvent représenter des polluants une fois déversés.

En effet, prévoir le comportement d'une substance une fois déversée représente l'une des étapes les plus importantes dans l'élaboration d'une réponse antipollution. Le code SEBC (Standard European Behaviour Classification) permet de déterminer le comportement théorique d'une substance en fonction de ses propriétés physico-chimiques.

Ce code permet de classer les substances en cinq grandes familles :

- gazeux (G - gas en anglais) ;
- évaporant (E - evaporator en anglais) ;
- flottant (F - floater en anglais) ;
- soluble (D - dissolver en anglais) ;
- coulant (S - sinker en anglais).

La plupart du temps, une substance n'a pas un seul mais plusieurs comportements du fait de sa nature et des processus environnementaux (vents, houle, courant). Ce code SEBC est donc un outil précieux dans le processus de définition des stratégies de lutte mais doit être utilisé en toute connaissance de ses limites.

Le second volet de cette présentation avait trait aux réactions parfois violentes qu'un produit peut avoir une fois déversé dans l'environnement lorsque celui-ci se retrouve en contact avec d'autres produits ou au contact d'un élément de l'environnement et lorsque les conditions optimales déterminées pour le transport (température, pression) sont accidentellement modifiées. Ces diverses réactions ont été illustrées au travers des mesures de précaution, de protection et d'intervention que celles-ci impliquent.

Enfin, un zoom a été fait sur les hydrocarbures avec une définition des spécificités physico-chimiques et comportementales de ce type de substances et une déclinaison des informations à rechercher, des phénomènes à anticiper pour préparer au mieux son intervention.

Principes généraux d'intervention et stratégies de lutte en mer, approche méthodologique

Mme. Natalie Beau Monvoisin consultant GI WACAF

Les premières heures et les premières actions de la lutte sont déterminantes. Maintenir un maximum de polluant dans les cuves d'un navire accidenté ; favoriser le brûlage d'une nappe qui a pris feu ; disperser une nappe fraîche au large ; placer des barrages efficacement et à temps ; mettre en œuvre au bon moment, en mer et à terre, des équipes bien formées, bien équipées et bien soutenues, constituent autant d'actions qui concourent à un même objectif : limiter l'impact sur la nature et sur les activités humaines.

Cette présentation a ainsi porté sur les actions à mener dans les premiers instants : recherche d'informations résidentes et factuelles et définition d'une stratégie de lutte se basant sur le concept du NEBA (Analyse du Bénéfice Environnemental Net). Les principales techniques de lutte à mettre en œuvre en cas de déversement de produits pétroliers ou d'autres substances potentiellement nuisibles ont été évoquées, à savoir :

- L'observation : souvent menée de front avec la recherche d'information. Dans le cas des HNS, la détection peut rarement se faire de manière visuelle ou olfactive car beaucoup de substances sont incolores et inodores. Il est possible de faire appel à un ensemble de technologies regroupées sous le terme de télédétection ;
- L'allègement : consistant à transférer vers un autre navire ou une barge la cargaison d'un navire ;
- Le brûlage sur site : solution complémentaire à l'allègement pour réduire les quantités de polluant susceptibles de polluer les eaux. Il peut intervenir naturellement, quand l'accident lui-même résulte d'une explosion, ou quand une étincelle a produit un incendie au moment du déversement. L'intervention consiste alors à maîtriser l'incendie sans l'éteindre. Mais, des mises à feu volontaires ont été occasionnellement pratiquées, sur le navire lui-même ou sur des nappes confinées dans des barrages anti-feu ;

- La dispersion : avec définition sommaire des principes de base, moyens nécessaires et intérêt d'une politique nationale basée sur le NEBA ;
- Le confinement / récupération visant à prélever le polluant à la surface de la mer, au large ou près des côtes, avant qu'il n'atteigne le littoral ;
- Le chalutage et l'intervention dite de second rideau mettant en œuvre les professionnels de la mer / piroguiers ;
- La protection des sites sensibles : avec la thématique des plans de protection à intégrer dans les plans.

Enfin, Natalie Beau Monvoisin a insisté sur le fait qu'une réponse antipollution demeure basée sur l'évaluation de l'accident initial qui est complétée, tout au long des opérations, par une révision régulière de la situation. Les résultats de cette évaluation permettent de fixer et de réadapter les actions à mener, celles-ci pouvant parfois être peu nombreuses et se résumer à un suivi de la pollution.

Observations et repérage des nappes

M. Marc Lavenant, consultant GI WACAF

Dans cette présentation, Marc Lavenant a abordé les sources et techniques d'observations et de repérages à utiliser dans le cadre de l'analyse de la situation en mer, la prévision de son évolution et la bonne gestion des actions menées sur le plan d'eau. Ainsi, ont été abordés les thèmes suivants :

- La télédétection aérienne à partir d'aéronefs mettant en œuvre divers types de capteurs tels que :
 - le radar latéral (SLAR - Side Looking Airborne Radar) permettant de détecter les nappes en fonction des différences de rugosité (et donc de réflexion) de la surface de la mer ;
 - Le capteur ultraviolet (UV) permettant de relever, de jour, les limites des nappes ;
 - Le capteur infrarouge (IR) permettant de repérer la zone de plus forte épaisseur des nappes, nuit et jour ;
- La télédétection satellitaire : les satellites équipés de radar (SAR - Synthetic Aperture Radar) font partie des nouveaux moyens de détection des déversements d'hydrocarbures en mer. Cette technique d'observation, indépendante de la couverture nuageuse et de l'alternance jour/nuit, permet d'orienter efficacement les reconnaissances aériennes ;
- Les moyens de reconnaissances nautiques, sujets de nombreuses recherches actuelles ;
- L'utilisation de bouées de marquages conçues pour dériver comme les nappes, largables d'un navire ou d'un hélicoptère et émettrices de données exploitables via un logiciel dédié.

Ont également été abordés, lors de cette présentation, le code d'apparence de l'Accord de Bonn ainsi que les problématiques liées aux fausses pollutions.

Recherche des premières informations et outils d'aide à la décision

Mme. Natalie Beau Monvoisin, consultant GI WACAF

Cette présentation s'est attachée à sensibiliser les participants au caractère déterminant, pour la prise de décision et l'intervention dans les premières heures, de la recherche d'informations. Il est effectivement indispensable de connaître au plus vite et d'anticiper : le comportement des produits déversés, les risques associés, leur déplacement (en surface, dans l'air, sous l'eau...), la zone géographique concernée (sa sensibilité). De telles données permettront d'orienter (voire de valider) les observations / mesures faites sur le terrain.

Pour ce faire, divers outils existants ont été présentés aux participants :

- Documentation papier (guides opérationnels, guides chimiques, etc.) ;
- Banques de données informatisées (regroupant des Fiches de Données Sécurité par exemple) ;
- Système d'Information Géographique et/ou WEB GIS ;
- Modèles prévisionnels comportementaux (type Adios 2, téléchargeable gratuitement sur le site de la NOAA) ;
- Modèles de dérives privés comme publics, à destination du grand public ou d'experts.

Traitement des hydrocarbures par dispersants : aspects stratégiques

M. Marc Lavenant, consultant GI WACAF

Les dispersants sont des produits qui accélèrent la dispersion naturelle du pétrole par la houle, facilitant la dissociation des nappes de surface en une multitude de gouttelettes réparties dans l'ensemble de la colonne d'eau. Les dispersants présentent un double intérêt. D'une part, la dispersion des nappes de surface dans la masse d'eau permet de les soustraire à l'effet du vent, ce qui est important lorsque ce vent porte vers des secteurs écologiquement sensibles. D'autre part, le fractionnement de la nappe en une multitude de gouttelettes facilite la dégradation des hydrocarbures par les bactéries naturellement présentes dans l'eau.

Cependant l'utilisation des dispersants est techniquement limitée. Cette présentation a ainsi eu pour principal objet de décliner les restrictions d'application d'une telle technique, à savoir :

- fenêtre spatio-temporelle de dispersion ;
- proportions et conditions précises d'utilisation ;
- types de polluant dispersibles (viscosité, vieillissement) ;
- type de dispersants à privilégier (procédures de tests d'efficacité, de biodégradabilité et d'écotoxicité), etc.

Ont également été présentés les moyens tant aéronautiques que maritimes de dispersion, qui lorsque l'option a été choisie par l'Etat comme une stratégie prioritaire, doivent être prêts pour une mise en œuvre immédiate.

En conclusion, il a été rappelé que la dispersion représente une option des premières heures, au plus des premiers jours, qui doit avoir été prévue au stade de l'élaboration du plan d'urgence (mise en place d'une politique / cartographie nationale / moyens d'application / stock suffisant), en fonction des caractéristiques de la zone.

Présentation par l'industrie

Représentants des sociétés pétrolières, membres de l'UPEGA

Lors de cette session assurée par les représentants de compagnies pétrolières membres de l'Union Pétrolière Gabonaise (UPEGA), ont été présentés successivement :

- un exemple de Plan antipollution de la société Addax par M. Fabrice Ekare ;
- les équipements de lutte antipollution (confinement / récupération / stockage / pompage) possédés, testés et utilisés (dans le cadre de la prévention, comme d'intervention) de la société Perenco Oil & Gas Gabon, par M. Ronan Huault ;
- l'organisation de la Cellule de Crise mise en œuvre en cas d'incident réel de pollution ou d'exercice par la société VAALCO Gabon, par M. Gabriel Makaya Ikapi, HSE Manager ;
- la politique de la société Shell implantée au Gabon en matière de gestion des déchets (stockage et élimination), par Mme. Aline Jocktane ;
- les formations du personnel mises en place par le groupe Total au Gabon, sur la thématique antipollution, par M. Victorien Angoué ;
- un retour d'expérience, suite à la dépollution de la plage du Parc National de Mayumba, ayant mobilisé les moyens (humains et matériels) des acteurs pétroliers locaux, par M. Jean-François Abiaghe, HSE de la société Maurel et Prom.

Enfin, pour clôturer cette intervention de l'industrie, Mme. Jacqueline Bignoumba, Vice-présidente de l'UPEGA, a présenté l'Accord d'Assistance entre Opérateurs Pétroliers (AAOP).

Communication en cas de crise

M. Marc Lavenant, consultant GI WACAF

Assurer une bonne communication est une composante essentielle de la gestion de crise. Mal conduite, elle peut entraîner une dévalorisation de la réponse opérationnelle, même si cette dernière a été menée efficacement. Pire, le défaut de communication peut engendrer des rumeurs. Les autorités en charge ont donc tout intérêt à communiquer au plus tôt puis régulièrement. C'est dans cette optique qu'ont été abordés lors de cette présentation les points clés / consignes suivants :

- Identifier clairement, dans chaque cellule / niveau décisionnel si besoin, une personne formée qui parlera aux médias ;
- Donner des consignes pour que tout agent contacté par les médias, les renvoie vers le chargé de communication (et ne communique pas directement aux médias) ;
- Communiquer au plus tôt. Ne pas attendre d'avoir réglé le problème ou de tout savoir ;
- N'indiquer que les informations principales et les faits avérés. Éviter les hypothèses, les suppositions et les rumeurs ;
- Utiliser les médias (presse, radio, TV) comme vecteur pour faire passer les messages importants (consignes de sécurité, opérations menées, moyens déployés...).

Principes généraux et stratégies de lutte à terre, approche méthodologique du nettoyage

Mme. Natalie Beau Monvoisin, consultant GI WACAF

Dans une suite logique, cette présentation visait à décrire les grands principes de l'intervention à terre nécessaire après les arrivages de polluant non collecté en mer, sur des zones non ou mal protégées et notamment en ce qui concerne la priorisation des chantiers à mettre en œuvre, la protection des intervenants et l'organisation logistique d'un chantier.

Ce cadre organisationnel posé, l'intervenante s'est attachée à décrire les grandes phases du nettoyage :

- Ramassage grossier : cette première phase du nettoyage littoral a pour but de retirer le maximum de polluant des côtes afin qu'il ne retourne pas contaminer d'autres sites jusque-là épargnés, ce premier nettoyage fait appel à des techniques différentes (manuelles comme mécaniques) ;
- Nettoyage fin : cette seconde phase débute lorsque tout risque de nouveaux arrivages de polluant est écarté et que les accumulations de polluant ont été collectées. Ce nettoyage fin par l'homme est nécessaire lorsque : les délais escomptés pour l'auto-nettoyage sont incompatibles avec les impératifs économiques ou esthétiques du site ou encore lorsque la pollution risque d'avoir un impact important sur les ressources vivantes, naturelles ou cultivées ou de devenir une source de contamination chronique.

Enfin, les principales techniques de nettoyage à mettre en œuvre sur les substrats durs, les sables et galets ou les infrastructures portuaires ont été présentées via la diffusion d'un film de 14 minutes réalisé dans le cadre du projet Européen Arcopol (www.arcopol.eu) et intitulé " Stratégies de nettoyage du littoral".

Pollution accidentelle par hydrocarbures : les questions de responsabilités et d'indemnisation

M. Marc Lavenant, consultant GI WACAF

Lors de cette présentation ont été rappelés les différents cas de pollution pouvant aboutir à des modes de prise en charge très variés des frais de nettoyage et d'indemnisation, suivant que le pollueur et les sources de pollution sont identifiés ou pas. Le consultant a ensuite décliné les différents points de vue des parties en présence, puis le principe de financement par les assureurs, ainsi que le champ d'application, le but, le mode de fonctionnement et les procédures d'accès au FIPOL mises en place pour couvrir les dommages dus aux déversements accidentels d'hydrocarbures générés par le transport maritime.

Après avoir mis en exergue la complexité et le niveau de détail exigés dans tout dossier d'indemnisation à la lumière de quelques formulaires FIPOL, il a insisté sur la nécessité impérieuse d'enregistrer et d'archiver l'ensemble des décisions stratégiques et des dépenses engagées lors d'un accident.

Il a ensuite établi le lien avec la nécessité de disposer au niveau national d'un Fonds d'intervention d'urgence pour couvrir les opérations d'urgence en cas d'incident de pollution avant la saisine du FIPOL. Le Fonds d'urgence devrait tirer ses recettes des contributions de l'Etat, de l'Industrie pétrolière et de l'administration portuaire.

Pour conclure, il a attiré l'attention de l'assistance sur les aléas des procédures contentieuses et judiciaires et sur l'intérêt de réfléchir voire de privilégier l'option amiable entre victimes et assureurs.

Gestion des déchets

Mme. Natalie Beau Monvoisin, consultant GI WACAF

Les opérations en mer, au large, sur les plans d'eau abrités ainsi que les opérations de nettoyage à terre ne représentent pas l'ensemble des activités de lutte contre la pollution. Ces opérations génèrent inéluctablement des volumes importants et souvent très hétérogènes de déchets liquides, pâteux ou solides qui doivent être pris en compte dans des filières de collecte, de stockage, de transport et de traitement adaptées. Le schéma global du circuit des déchets peut être résumé de la manière suivante :

- Récupération et ramassage manuels ou mécaniques ;
- Stockage primaire (sur le chantier) ;
- Transport vers un stockage provisoire (intermédiaire ou lourd) ;
- Reprise de ce stockage provisoire et transport vers un site de traitement adapté aux quantités et qualités de déchets (incinération, landfarming, recyclage en raffinerie, centre d'enfouissement technique, etc.).

Chaque élément du circuit des déchets doit pouvoir accepter les à-coups de production et être dimensionné en conséquence. Les solutions de stockage, de transport et d'élimination doivent faire l'objet d'une réflexion dans le cadre de la mise en place du PUNG, les options retenues devant garantir un respect de la réglementation en vigueur, de la traçabilité de toute la chaîne et tenir compte des opportunités locales.

Constitution d'une cellule de crise

M. Marc Lavenant, consultant GI WACAF

Le consultant en charge de cette présentation a fourni aux participants, acteurs voire dirigeants de cellules de crises potentielles des clés organisationnelles visant à : collecter de l'information, évaluer et faire évaluer la situation, suivre l'évolution et recueillir des éléments du terrain, préparer et proposer des stratégies, commander les opérations, informer le public et les médias, enregistrer et archiver.

Il a rappelé l'ensemble des moyens techniques indispensables au fonctionnement d'une cellule de crise, au niveau transmission, sources d'information média et documentation, agencement, affichage et quelques grands principes de gestion des personnels impliqués.

Les consignes passées ont permis aux participants de s'organiser plus aisément lors des exercices papier et terrain et d'avoir davantage de recul et d'éléments de comparaison lors du débriefing organisé le 22 mars.

Présentation de l'exercice papier du lendemain

M. Marc Lavenant, consultant GI WACAF

Pour achever cette session de cours théoriques, le consultant a présenté l'exercice du lendemain en rappelant tout d'abord les principes généraux d'un exercice papier. Ont ensuite été présentés :

- Le scénario ;
- Les acteurs et cellules à mettre en œuvre ;
- La convention d'exercice (ou règles du jeu) ;
- Les modes de transmissions à utiliser durant cet exercice ;
- Les moyens matériels et logistiques à disposition.

Résumé des Travaux en groupes

Exercice papier du 22 mars 2012

Le but de cet exercice papier était de tester (pour la première fois dans l'histoire du Gabon) et mettre en œuvre le PUNG sur la base d'un scénario d'accident fictif. Les participants de cet atelier ont ainsi disposé d'une occasion pratique pour mettre en œuvre leurs compétences ainsi que les connaissances acquises lors des présentations théoriques des 19, 20 et 21 mars. Cet exercice a duré environ 5 heures (de 8h à 13h) entre la mise en place des cellules et la pause précédant le débriefing.

La méthodologie en 4 phases appliquée lors de cet exercice est illustrée ci-dessous :



Procédure de réalisation d'un exercice.

Préparation : une mission préparatoire réalisée par un consultant de l'OMI/IIPECA, accueilli par Le Coordinateur National M. Augustin MAGANGA et le Directeur Général de l'Environnement et de la Protection de la Nature, M. Louis-Léandre EBOBOLA, s'est déroulée du 20 au 24 février 2011, donnant lieu à la production d'un rapport de mission. Le programme de cette mission prévoyait :

- 2 jours de travail à Libreville sur le PUNG et sur le programme de l'exercice ;
- un déplacement à Port Gentil le 22 pour une réunion à l'UPEGA ainsi qu'avec l'autorité maritime de Port Gentil ;
- 2 jours de réunions sur Libreville avec les différentes administrations intéressées ;
- un débriefing ainsi que du temps dédié pour la rédaction d'un compte-rendu de mission.

Des réunions de préparation ont ensuite été motivées et animées par le DGEPN afin de définir précisément le scénario d'exercice.

Développement : le scénario choisi était celui d'un tanker s'échouant dans la baie de Port-Gentil avec rejet de brut. Plus précisément, un mini-tanker de passage aux larges des côtes gabonaises venait s'abriter dans la baie du Cap Lopez suite à des conditions météo-océaniques défavorables (temps orageux, forte houle et visibilité réduite). Au cours de cette manœuvre, le navire était heurté par une barge chargée en gravier et s'échouait sur le banc du Prince. Une ouverture sur la coque était alors observée par l'équipage au point d'impact et un écoulement de brut s'ensuivait.

Localisation du lieu de l'exercice : correspondant au scénario des exercices papier et terrain des 22 et 23 mars.



Déroulement : Les participants furent divisés dans les cellules suivantes : PCA, UPEGA, EMCL (Etat-major de Crise Local), CO et Direction d'exercice. Le jour de l'exercice de grande ampleur (le 23 mars), la cellule de crise Ministérielle a également été mise en œuvre sur Libreville mobilisant les représentants de 5 Ministères. La communication inter-cellules était assurée par papier via des messagers dédiés.

L'exercice a été lancé par la Direxer en utilisant un message du commandant de bord du navire en difficulté vers la Marine Nationale (COMAROG). Afin d'aider les participants dans leurs recherches d'informations, de les motiver dans l'élaboration de leur stratégie d'intervention ou encore de stimuler leurs réflexes en matière de communication inter-cellules comme en direction des médias, la Direxer a injecté divers types de messages, dont entre autres :

- La cellule de crise ministérielle (CMC) a sollicité CO et EMCL pour obtenir des informations sur la source de pollution, la zone impactée, de réguliers points de situation sur les moyens mobilisés et mobilisables ;
- Les représentants de la convention d'Abidjan, d'OSRL et du *Cedre* ont proposé leurs services tout en requérant davantage d'informations pour définir les moyens à mobiliser le cas échéant (équipe d'astreinte / experts / moyens techniques) ;
- La sollicitation des diverses cellules (CO et EMCL notamment) par des représentants de sociétés civiles, de médias locaux et nationaux et de professionnels (pêcheurs) pour fourniture / demande de points de situation, demande de précautions à prendre vis-à-vis de la population, propositions de service et de moyens.

Retour d'expérience et débriefing : ceux-ci furent organisés à chaud, à la suite de l'exercice papier et furent l'occasion de nombreux échanges fructueux et constructifs. Les conclusions concernant les pistes d'améliorations du PUNG comme l'exercice lui-même sont relatées au chapitre intitulé "Recommandations".

Exercice terrain du 23 mars 2012

L'exercice terrain a été réalisé sur la base du même scénario. Celui-ci a permis de déployer de nombreux moyens aériens, nautiques et terrestres listés (de façon non exhaustive) ci-dessous :

- 1 hélicoptère de l'aviation légère des armées ;
- 2 navires et 2 semi-rigides de la Marine nationale ;
- 2 navires de la société Peschaud mobilisés pour la mise en œuvre des moyens de confinement et de récupération de la société Perenco ;
- 1 barrage gonflable (hauteur totale 75 cm / longueur 300 m), 1 récupérateur oléophile à disque, 1 bac de stockage démontable à armature de 7 m³, les moyens de pompage / gonflage / stockage (toret) associés.

En parallèle, les cellules de gestion de crise (PCA / CO / EMCL et cellule de crise ministérielle) ont joué le même scénario en temps réel, sur la base de ce qui avait été joué la veille. Cet exercice de grande ampleur a donc combiné papier et terrain.

Exercice débriefing

Après l'exercice et une pause déjeuner, les participants ont été invités, lors d'un débriefing à chaud, à exprimer leurs points de vue tant sur les aspects positifs que négatifs de l'exercice-papier. Cet échange a été ordonné par l'interrogation successive des responsables des cellules mises en place (PCA, EMCL et cellules constitutives du CO) ; les conclusions et remarques sont déclinées ci-après. Certains axes d'améliorations / mises à jour du PUNG ont été proposés. Ceux-ci sont intégrés dans le chapitre dédié suivant.

Cellule	Remarque		Contenu
	Positive ☑	Négative ☒	
Généralités	☑	☒	Cet exercice a permis de montrer aux acteurs impliqués comment se gère une crise et ce que celle-ci requiert en termes de réactivité, compétences, missions, communication, finance.
	☑		Ce premier exercice dans l'histoire du Gabon a été mené à bien, jusqu'à son terme. Il a permis de mobiliser plus d'une centaine de personnes répartis dans 5 cellules sur la base d'un scénario ambitieux. Cet exercice a également permis d'identifier des pistes d'améliorations pour le PUNG, des points faibles, comme des points forts.
	☑		L'implication et la réactivité des forces de sécurité et de défense sur cet exercice a été remarquée et remarquable.
	☑		L'excellente coopération et la motivation des acteurs privés et publics ont été mises en exergue à maintes reprises. Ceci faisait partie des objectifs principaux de cet exercice (renforcer la collaboration entre industrie et gouvernement).
	☑☒		L'exercice s'est déroulé sans véritable implication d'un Coordinateur national (joué par la Direxer).
		☒	L'archivage réalisé au sein des cellules s'est révélé insuffisant.
		☒	La définition des rôles et missions de chaque cellule devrait être plus précise dans le PUNG et connue de toutes et tous. Un logigramme organisationnel pourrait aider à plus de clarté.
		☒	Un besoin clair de diffusion / lecture / appropriation du PUNG par les acteurs impliqués a été souligné à plusieurs reprises.
		☒	La convention d'exercice avait stipulé que la communication inter-cellules devait être assurée par papier via des messagers désignés. Un dysfonctionnement important a été relevé du fait que cette communication a été menée de la sorte au sein même du CO (en intra-cellule). Lors du prochain exercice ou d'un cas réel de pollution, ceci devra être souligné : les échanges au sein d'une même cellule (CO notamment) devront se faire par oral. Des réunions synthétiques d'information (points fixes) devront être organisées par le Responsable du CO, à heure fixe (toutes les heures en début de crise puis deux fois par jour par exemple) afin de diffuser un message commun, homogène, factuel et solliciter les cellules de réflexion sur des thématiques précises.
		☒	La communication a péché vers l'extérieur (asso/public/presse). Celle-ci devrait donc faire l'objet de davantage d'attention au sein des cellules et du PUNG.
		☒	Moyens logistiques insuffisants : - davantage d'imprimantes/copieurs devraient être à disposition, des connexions internet seraient également utiles tant pour la communication que pour la recherche de données, - des moyens d'affichage supplémentaires auraient permis aux participants de mieux s'organiser.
	☒	La Direxer était en sous-effectif par rapport au nombre de rôles à jouer.	

Cellule	Remarque		Contenu
	Positive ☑	Négative ☒	
EMCL		☒	Lenteur dans la remontée / échanges d'informations et souci d'identification des destinataires : les messagers en charge des transmissions auraient pu être davantage formés. Un échange via des connexions internet pourrait également être envisagé une fois les salles de crise équipées.
		☒	Le communiqué de presse obtenu du CO n'était pas adapté car pas assez factuel et pas basé sur des chiffres assez précis.
		☒	Regret de ne pas avoir représenté les autorités locales (maire et représentant du conseil départemental) qui seraient impliquées lors d'une crise.
		☒	Les acteurs de l'exercice aurait dû être davantage au fait de leurs fonctions définies dans le PUNG. Un briefing spécifique à chacun aurait pu être intéressant.
CO		☒	Le COMAROG en début d'exercice possède la double casquette COMAROG et chef PCO. Ceci ne serait pas le cas dans une situation réelle. La définition des rôles entre la Direxer, la Marine Nationale et le CO devrait être plus précise.
		☒	La recherche d'informations (navire, produit, résultats de reconnaissances, etc.) a posé un réel souci. Il pourrait être intéressant de disposer d'un outil d'aide à la recherche.
		☒	Le défaut d'experts au sein du CO a été à plusieurs reprises souligné.
		☒	Souci de transmission des messages, données et informations au sein du CO sous-divisé en de nombreuses cellules.
		☒	Interlocuteur média unique à désigner.
		☒	Manque de connaissance des rôles de chacun dans le CO.
		☒	L'absence d'un logigramme clair a engendré des soucis de perception dans l'attribution des rôles de chacun ainsi que sur le plan de la communication interne au PCO.
		☒	Manque d'archivage chronologique.
CO Cellules administration et communication		☑	Beaucoup d'échanges intéressants durant l'exercice, réflexion permanente quant au rôle et informations à rechercher par la cellule documentation.
		☑	Ouverture d'une main courante / archive pour documenter les messages en entrée et sortie du CO.
		☒	Une confusion a persisté tout le temps de l'exercice quant aux missions affectées aux cellules administration / documentation. Ceci sera donc à éclaircir dans le corps même du PUNG.
		☒	Accueil d'un comité de presse sans information factuelle à fournir, ceci relevant d'un souci organisationnel : identification d'un communiquant et manque de transmission d'informations au sein même du CO.
		☒	La cellule communication devrait disposer de plus de moyens humains et techniques.
CO Cellule évaluation		☒	Afin de mener à bien les réflexions inhérentes aux besoins de reconnaissances, suivis de dérives, définitions des zones prioritaires d'intervention et propositions stratégiques ; des cartes, atlas de sensibilité et autres vues aériennes ou satellites se sont révélés indispensables. Ceci serait également à prévoir dans le plan.
		☒	Des experts auraient dû être intégrés à cette cellule pour faciliter la recherche d'informations.
CO Cellule finance		☒☑	Cette cellule n'a pas été réellement mobilisée le temps de l'exercice et n'a donc pu rendre compte de réelles difficultés.

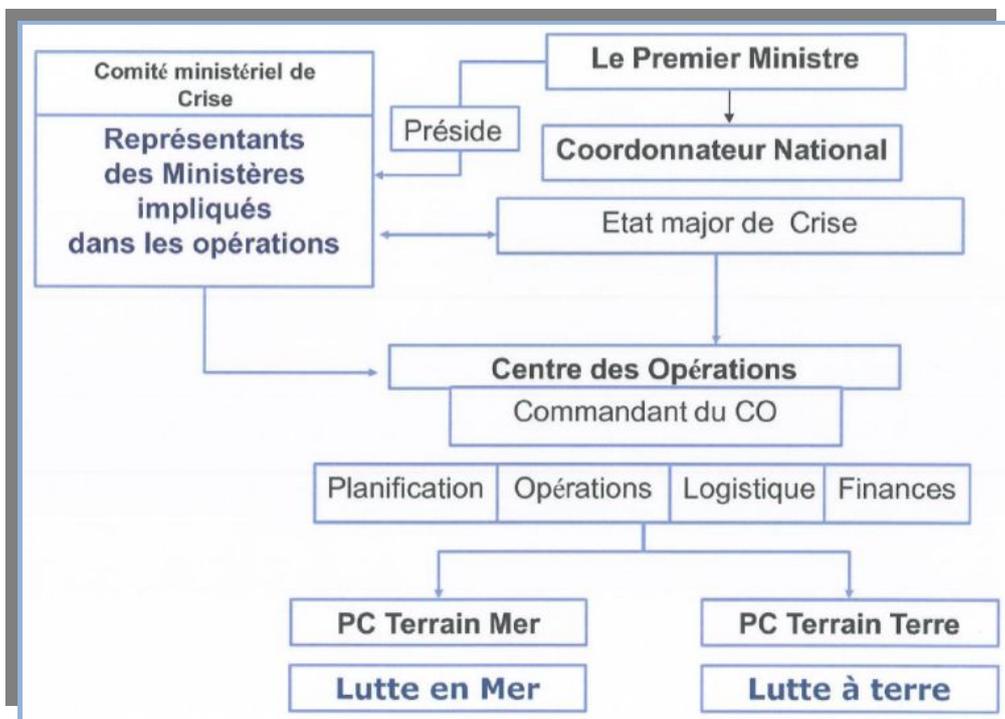
Cellule	Remarque		Contenu
	Positive ☑	Négative ☒	
CO Cellule logistique		☒	La durée d'exercice n'a pas permis d'aller jusqu'à la demande de mobilisation de moyens, la cellule logistique n'a donc pas réellement pu se mettre en œuvre, mais a mené des réflexions quant aux inventaires disponibles, etc.
PCA		☑	Excellente interaction intra-PCA avec la mise en place de briefings réguliers par le chef du PCA.
		☑	Parfaite maîtrise des rôles et fonctions attribués aux membres du PCA.
		☑	Excellents réflexes organisationnels : dispatching des rôles et missions, affichages, synthèses, main courante, etc.
		☒	Temps d'exercice trop court pour faire jouer le PCA dont les membres auraient pu être intégrés à la Direxer car maîtrisant très bien l'organisation du PUNG.
UPEGA		☑	L'UPEGA a eu l'excellent réflexe de mentionner aux cellules du CO et de l'EMCL, l'existence d'experts techniques mobilisables dans le cadre de contrat de prestation / conventions / etc.
		☑☒	L'UPEGA n'a pas été sollicité sur ce point mais tenait à disposition des inventaires de moyens matériels mobilisables.
		☒	Le rôle de cette entité devra être reprécisé dans le PUNG car il n'est pas clair pour toutes et tous et pourtant aide précieuse en cas d'incident réel pour la mobilisation de moyens humains comme matériels.
		☒	Ne disposait pas assez d'éléments factuels, ni pour proposer des équipements ni pour communiquer vers les médias pourtant venus solliciter cette cellule. Il serait donc intéressant, à l'avenir, de joindre l'UPEGA à la liste des destinataires des communiqués de presse et/ou de leur fournir régulièrement un compte-rendu des opérations en cours et une remontée d'éventuels besoins.
Direxer		☑	Satisfaite de l'implication de plus d'une centaine d'acteurs privés et publics et de la simplicité, la qualité et l'efficacité des échanges entre acteurs militaires / administratifs / gouvernementaux / privés, etc.
		☑	Se félicite que les cellules aient pu être remises en œuvre le jour suivant lors de l'exercice terrain en utilisant les retours d'expérience de cet exercice-papier pour être plus performantes.
		☑	Souligne le bon réflexe de l'EMCL dans la recherche d'informations relatives à l'évaluation des risques pour les vies humaines et l'environnement.
		☑	Mentionne le souci qu'ont eu l'EMCL et le CO d'informer la CMC.
		☑☒	Mentionne la prise de décision par le COMAROG d'activer le CO avant le déclenchement du PUNG, qui pourrait en cas d'incident réel faire gagner du temps dans la recherche d'informations et l'évaluation de la situation.
		☑☒	Aurait dû spécifier qu'elle assurait le rôle des cellules d'évaluation terrain (air/terre/mer).
		☒	A noté l'utilisation de codes / abréviations techniques dans certains messages ne pouvant, de fait, pas être utilisés par des acteurs extérieurs.
		☒	Regrette de ne pas avoir été davantage sollicitée sur la recherche d'informations de base (navire / produits).
		☒	S'est étonnée de certains défauts dans l'évaluation de la situation (quantités de produit mal évaluées) et d'un manque de cohérence dans les chiffres et faits communiqués aux médias.
	☒	Regrette que l'assistance internationale n'ait pas été sollicitée car il est primordial de mobiliser ces conventions notamment en cas d'incident de niveau « Tier 3 ».	
Syndicats d'armateurs		☑	A souligné la démarche active de la DGEPN grâce à qui le syndicat des armateurs a été associé à cette démarche.
		☑	A exprimé sa satisfaction d'avoir été intégré et d'avoir pu contribuer à cet exercice

Recommandations : axes d'améliorations du PUNG

Les participants et animateurs de cet atelier-exercice ont souligné, lors des débriefings et échanges tenus, plusieurs pistes d'améliorations tant organisationnelles que structurelles pour le PUNG, listées ci-après par thème.

En terme de gestion organisationnelle d'un évènement de type déversement d'hydrocarbure ou autre substance nuisible :

- ✓ Faire appel, dans la **cellule ministérielle (CMC)**, à des Directeurs Généraux ou Ministres est ambitieux compte tenu de leurs responsabilités. Leur mobilisation en cas d'exercices ou d'accidents réels ne pourrait dépasser quelques heures ou journées. Il serait donc intéressant que ceux-ci soient impliqués, via le Premier Ministre, dans la mise à jour du PUNG et/ou que des responsables de la thématique soient désignés pour suivre ce dossier lors de formations ou exercices inhérents au PUNG afin de jouer le rôle de conseiller en cas de crise ;
- ✓ **Les rôles et fonctions de la CMC** pourraient être déclinés dans le PUNG pour laisser transparaître l'aspect coordination générale que cette cellule devrait assurer notamment en termes de communication (médias, états, etc.), de mobilisation de moyens internationaux (via les conventions internationales en vigueur), de demande d'indemnisation pour les moyens mobilisés (humains et matériels) et préjudices subis, et de coordination générale (type gestion de déchets) ;
- ✓ La définition du rôle respectif, du niveau décisionnel et du lien hiérarchique entre **CO et EMCL** devrait être affinée. La communication vers la CMC devrait peut-être ne relever que de l'EMCL afin d'éviter une double communication depuis le terrain ;
- ✓ La première section du plan pourrait être enrichie de **procédures** (sous forme de logigramme par exemple) **d'alerte (avec possibilité éventuelle de mobiliser une cellule sans véritable déclenchement de plan), de déclenchement et de clôture** du PUNG. Cette même section pourrait également décrire un **schéma organisationnel** illustrant la mise en œuvre, les liens hiérarchiques existants et les schémas de communication entre cellule ministérielle, état-major de crise locale, centres opérationnels et postes de commandement avancés. Le logigramme présenté par le DGEPN le 19 mars à Libreville pourrait être la base d'un tel document :



- ✓ En parallèle de ce logigramme, il serait important de rappeler les liens des diverses cellules avec des organismes extérieurs (conventions internationales, UPEGA, Cedre, OSRL, etc.) ainsi que les procédures de mobilisation de tels organismes pouvant intervenir en appui des moyens nationaux ;
- ✓ Pour ce qui est du fonctionnement de ces cellules, il paraîtrait important d'aborder dans un chapitre dédié les **principes de gestion d'une cellule de crise** : équipements dont doit disposer la cellule, importance des briefings et points de situation, affichages à prévoir, etc. ;
- ✓ La mise en œuvre d'un **fond d'indemnisation national / régional africain** a été, à plusieurs reprises, abordée. Celui-ci permettrait en effet de couvrir les dépenses engendrées par la gestion des opérations de lutte (mer/terre) dont la source ou le pollueur ne seraient pas identifiés, lorsqu'aucune convention internationale ratifiée par le Gabon ne pourrait être invoquée ou enfin lorsque certaines victimes ou acteurs auraient besoin de débloquer des fonds en attente de remboursements.

Acteurs, rôles et missions :

- ✓ **Le coordinateur national** n'a pas été remplacé depuis son départ en retraite ; ceci représente un vide important dans l'organigramme fonctionnel du PUNG. Cette fonction devrait donc être couverte par un acteur désigné (DGEPN par exemple) qui assurera, dans le cadre d'une période de recouvrement, la formation d'un éventuel successeur si celui-ci venait à devoir quitter ses fonctions ;
- ✓ **Un plan de formation-exercice pluriannuel** identifiant le type et le niveau de formation attendu pour chacun des acteurs potentiellement impliqué en cas d'incident ;
- ✓ Certaines sous-cellules ont paru avoir des **tâches redondantes** (communication/administration et évaluation/opérations par exemple), une **remise à jour ou une fusion de certaines fiches missions** seraient donc à considérer :
 - Pour ce qui est des **cellules administration et communication** il semble, entre autre important de valoriser et détailler :
 - le rôle de l'historien,
 - celui du secrétariat général qui devra assurer notamment le dispatching des informations,
 - celui du secrétariat qui devra assurer l'affichage dans la cellule de crise,
 - La **cellule finance** pourrait, d'autre part, participer à l'identification des conventions internationales ratifiées par le Gabon applicables dans le cadre de demandes d'indemnisations,
 - De la même manière la **cellule logistique** pourrait se voir ajouter une fonction de recherche d'informations inhérentes aux inventaires d'équipements disponibles dans les structures privées / publiques / nationales / régionales / internationales ;
- ✓ Dans les cellules type CMC, CO et EMCL, il serait important d'identifier **un chargé de communication extérieure** dont les rôles et missions seront à décliner ;
- ✓ Une fiche mission devrait être créée afin de définir précisément l'implication de **l'UPEGA** qui devrait se renforcer avec la **mise en place de l'AAOP** (Accord d'Assistance entre Opérateurs Pétroliers en cas de pollution maritime ou lagunaire par les hydrocarbures au Gabon) ;
- ✓ Une fiche mission devrait être créée afin de clarifier le rôle, les fonctions, les moyens disponibles et les procédures de mobilisation du **CENAP** (Centre National Antipollution créé par l'Ordonnance N°5/76 du 22 janvier 1976) ;

- ✓ Le PUNG devrait intégrer en tant qu'acteurs potentiels les **professionnels de la mer** (pêcheurs) pouvant intervenir de manière efficace et coordonnée dans le cadre de la lutte de **second rideau**. Pourraient ainsi être mis à disposition des décideurs :
 - des inventaires à jour des embarcations et équipages mobilisables,
 - des procédures de mobilisation,
 - des protocoles d'encadrement et de formation ;
- ✓ Dans la même logique, il pourrait être intéressant de décliner les rôles et missions à attribuer aux **sociétés de chargement** mobilisables sur des opérations de reconnaissance, de transport (de déchets notamment) et d'intervention ;
- ✓ Enfin, pourrait être explicité dans le PUNG les **rôles des armateurs, syndicats d'armateur et sociétés de consignment des navires** pouvant :
 - représenter un des premiers maillons de la chaîne d'alerte, en tant qu'observateur,
 - être sollicités pour l'obtention d'information techniques sur les navires en cause et/ou à mobiliser dans le cadre de la lutte sur le plan d'eau,
 - être mobilisés dans le cadre de la détection / suivi des nappes et aide au repérage,
 - faire l'objet de réquisition de moyens (humains et matériels).

Mise à disposition de données résidentes :

Via le PUNG, une interface type web dédiée, un CD-Rom accompagnant le PUNG, les décideurs pourraient bénéficier d'un outil de recherche d'informations et d'aide à la décision opérationnel. Un tel outil pourrait notamment regrouper les données suivantes :

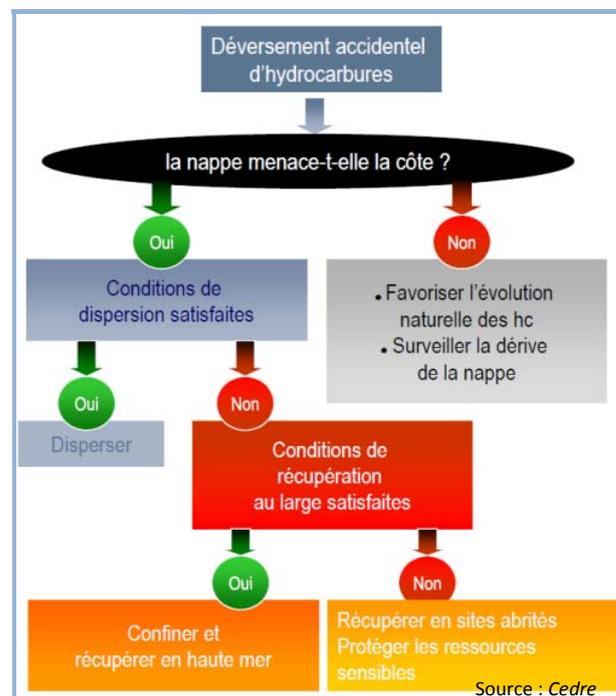
- ✓ **atlas** de sensibilité (en cours d'achèvement) ;
- ✓ **cartes** marines (comprenant cartes bathymétriques et courantologiques) ;
- ✓ cartes routières terrestres ;
- ✓ **vues satellites** (type extraits Google Earth) ;
- ✓ exemplaires des accords/agréments/conventions applicables au Gabon ;
- ✓ **inventaires** des moyens humains et matériels disponibles dans les stocks privés, publics, nationaux, régionaux et internationaux ;
- ✓ **données relatives à la gestion de déchets** :
 - sites de stockage pré-identifiés,
 - filières de traitement déclinant les critères d'entrées, coût de traitement et localisation.

En termes d'équipement, le PUNG devrait prévoir ou pré-identifier :

- ✓ les données relatives à la gestion de déchets :
 - sites de stockage pré-identifiés,
 - sociétés pouvant assurer le transport des déchets selon les règles applicables,
 - filières de traitement déclinant les critères d'entrées, coût de traitement et localisation ;
- ✓ des installations de réception des eaux de ballast pouvant, en cas de crise, être utilisées pour le stockage temporaire des déchets liquides ;
- ✓ moyens de surveillance et de détection (aérienne notamment) utilisables tant sur des pollutions accidentelles que chroniques ;
- ✓ des salles de crise nationale et locale, ainsi que les équipements nécessaires en vue de les rendre opérationnelles (climatisation ou ventilateurs, tableaux d'affichages, connexions internet, etc.).

Le PUNG pourrait enfin se voir enrichi en termes de contenu et d'outils par l'addition et le développement des éléments suivants :

- ✓ **Procédure d'aide à la recherche d'informations** (sources d'informations identifiées en fonction du type et du niveau de données requises) ;
- ✓ **Scenarii d'incidents faisant écho à une analyse de risques** et permettant d'anticiper la mise en place de stratégies d'intervention ;
- ✓ **Organigramme décisionnel** (voir illustration ci-dessous) **fournissant aux décideurs une aide à la définition des stratégies** à mettre en œuvre se référant à des **fiches techniques** déclinant les procédures à suivre pour mettre en œuvre des moyens de dispersion maritimes ou aériens, des moyens de confinement, de récupération, la mise en place d'un chantier, etc., sur la base des OSCP (Oil Spill Contingency Plans) des compagnies pétrolières ;



- ✓ **Formulaires et documents standards** pour faciliter et homogénéiser :
 - la notification d'un évènement de pollution accidentel,
 - la reconnaissance (terrestre / aérienne / maritime),
 - la mobilisation d'organismes extérieurs,
 - le suivi de chantiers,
 - la rédaction d'un communiqué de presse, etc. ;
- ✓ **Outils d'aide à la conversion d'unités** ;
- ✓ Un paragraphe dédié aux divers **accords/agréments/ conventions** auxquels peuvent faire appel les autorités gabonaises en déclinant ce que chacune de ces conventions peut apporter :
 - source de financement / indemnisation,
 - expertise,
 - moyens humains et matériels ;
- ✓ **Des inventaires de moyens** privés comme publics, nationaux, régionaux et internationaux.

Résumé de la cérémonie de clôture

Monsieur le Gouverneur de la Province de l'Ogooué Maritime a clôturé cet atelier en félicitant l'ensemble des participants ainsi que les membres de l'organisation s'étant investis de près ou de loin dans le déroulement de ces activités. Monsieur le Gouverneur a manifesté sa satisfaction en soulignant à quel point cet atelier était ambitieux. L'exercice de simulation qui a été conduit a en effet mobilisé sur Libreville Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement qui a lui-même déclenché l'activation du PUNG au début de l'exercice. Il faut maintenant pouvoir tirer les enseignements nécessaires, non seulement pour l'amélioration du plan d'urgence national mais aussi et surtout pour l'élaboration d'un plan d'urgence local qui devrait, lui aussi, être testé avec le concours des acteurs locaux.

Tout en souhaitant un bon retour aux animateurs et organisateurs, monsieur le Gouverneur a également exhorté chacun des acteurs publics et privés à s'approprier et améliorer le PUNG pour qu'il devienne plus opérationnel encore. Il a souligné qu'il s'agissait d'une grande attente des plus hautes autorités de la République, en tête desquelles Monsieur le Président de la République Chef de l'Etat, Son excellence Ali BONGO ONDIMBA, pour qui le développement durable du pays, comme il l'indique dans le pilier "Gabon vert", compte pour beaucoup dans l'édification d'un Gabon émergent.

Monsieur Louis-Léandre Ebobola Tsibah, directeur général de l'Environnement et de la Protection de la Nature, a également remercié les participants avant de débiter la séance officielle de remise des diplômes.

Conclusion

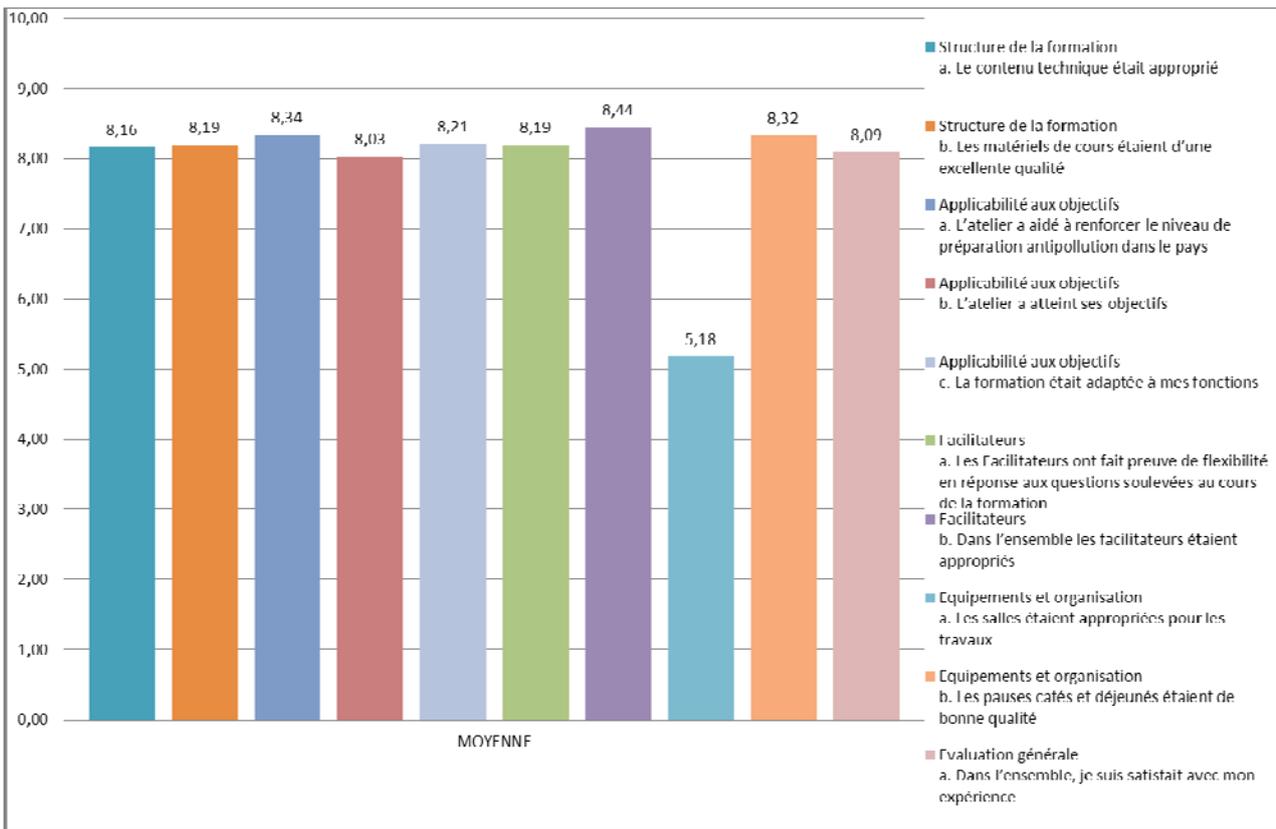
Cet atelier national sur le plan national d'urgence du Gabon (PUNG), tenu du 19 au 23 mars 2012, a permis, pour la première fois dans l'histoire du Gabon, de tester le plan lors d'un exercice de grande ampleur. Les autorités gabonaises se sont investies de manière remarquable par leur implication au cours de l'exercice, leur participation tout au long de l'atelier et leur présence durant les cérémonies d'ouverture et de clôture des activités, manifestant leur engagement à doter le Gabon d'un dispositif opérationnel de prise en charge des déversements accidentels sur l'eau d'hydrocarbures et autres substances nuisibles.

Le niveau de participation des structures parties prenantes au PUNG a occasionné des débats forts intéressants lors des formations mais aussi et surtout lors du retour d'expérience de l'exercice papier réalisé le 22 mars. Un engagement de diligenter la remise à jour du PUNG a été énoncé avec le souhait que l'OMI et l'IEPCA puissent être impliqués dans ce travail via le Projet GI WACAF. De même les participants ont souligné à plusieurs reprises leur souhait de voir ce type de formation-exercice à destination des acteurs publics et privés réitérés sur une base annuelle voir biannuelle.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs parties prenantes au PUNG d'autres ateliers de formation-exercice sont attendus tant par les acteurs publics que privés. A cet effet, le concours de l'OMI/IEPCA via le Projet GI WACAF est attendu par les autorités en charge du plan. Cette assistance devrait également cibler d'autres activités telles que la cartographie de vulnérabilité du littoral, la politique nationale d'utilisation des dispersants et la mise en place d'un fonds d'indemnisation national.

Il y a également lieu de signaler que la Direction Générale de l'environnement et de la Protection de la Nature a su mettre tout en œuvre pour garantir aux consultants et aux participants les meilleures conditions de travail possibles. L'occasion offerte par ce chapitre de conclusion est ainsi saisie pour remercier les chargés de programme du GI WACAF, les services Finances et ressources humaines de l'OMI et de l'IIPECA, les organisateurs de l'atelier et les autorités gabonaises pour leur disponibilité, leur investissement et leur professionnalisme. D'autre part, il paraissait ici incontournable de remercier l'ensemble des participants, représentants du gouvernement, d'administrations, de la marine, de l'armée, de structures privées pour leur implication tout au long de l'atelier. Leur motivation, leurs compétences, leur humilité, leur gentillesse ont fait de cet évènement historique pour le Gabon, une réussite.

Tous les participants ont reçu chacun une fiche d'évaluation. La moyenne des notes accordées à toute l'évaluation est de 7.92/10. Tous les participants ont été satisfaits de l'atelier et ont félicité les consultants pour la maîtrise et la clarté des sujets. Toutes et tous ont également souligné l'intérêt d'exercice papier comme de terrain en émettant le souhait de réitérer ce type d'actions sur des bases annuelles ou biennuelles. L'accompagnement des consultants de l'OMI et l'IIPECA dans la remise à jour du PUNG a, entre autre, été mentionné comme souhaitable. Les résultats des formulaires d'évaluation sont présentés dans le tableau ci-dessous :



Résultats des évaluations (voir formulaire en Annexe 6)

Une trentaine de clés USB disposant d'une interface type site Internet regroupant les allocutions et présentations, la liste des participants, des documents type guide opérationnels et liens utiles, ainsi que les photos prises lors des sessions des 9 au 22 mars, a été remise aux participants.

Annexe 1 : Programme

Jour 1 : Lundi 19 mars 2012, Libreville – Auditorium du Ministère des Eaux et Forêts ou Auditorium du Ministère de l'Economie	
	Cérémonie d'Ouverture
08h30	Accueil des participants et enregistrement
09h00	Séance inaugurale – Allocutions d'Ouverture <ul style="list-style-type: none"> - Allocution du Représentant OMI-IPIECA - Allocution du Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable - Allocution d'Ouverture de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
10h00	Photo de Groupe - Cocktail d'ouverture et Conférence de presse
	Introduction Générale
11h00	Présentation du contexte de l'Atelier et rappel des conclusions de l'atelier de 2008 DGEPN et/ou le Coordinateur National
11h30	Présentation du PUNG DGEPN et/ou le Coordinateur National
12h00	Pause Déjeuner
13h30	Présentation du Projet GI WACAF Antoine Blonce, Consultant Projet GI WACAF
14h00	Rappel des missions des ministères impliqués dans la lutte antipollution DGEPN et/ou le Coordinateur National
14h30	Rappel des missions de l'Etat Major de Crise et du Centre Opérationnel de la Marine DGEPN et/ou le Coordinateur National
15h00	Pause Café
15h15	Introduction des objectifs de l'atelier et Description du programme de l'atelier et de l'exercice Marc Lavenant, responsable Service Plans et Audits, Cedre
16h00	Fin de la journée 1 et Départ pour Port-Gentil
	

Jour 2 : Mardi 20 mars 2012, Port-Gentil – Base Navale de la Marine Nationale	
	Principes généraux de lutte contre les déversements d'hydrocarbures et autres substances nuisibles
08h00	Accueil des participants et enregistrement
09h00	Propos Introductifs par le DGEPN point focal GI WACAF Mots de circonstance de Monsieur le Gouverneur de l'Ogooué Maritime
09h30	Pause Café
09h45	Comportement des produits chimiques et hydrocarbures en cas de déversement accidentel Marc Lavenant, responsable Service Plans et Audits, Cedre
10h45	Principes généraux d'intervention et stratégies de lutte en mer, approche méthodologique Natalie Beau Monvoisin et Marc Lavenant, Cedre
12h00	Pause Déjeuner
13h30	Observations et repérage des nappes Marc Lavenant, responsable Service Plans et Audits, Cedre
14h30	Recherche des premières informations et outils d'aide à la décision Natalie Beau Monvoisin, Service P&A, Cedre
15h15	Pause Café
15h30	Traitement des hydrocarbures par dispersants : aspects stratégiques Marc Lavenant, responsable Service Plans et Audits, Cedre
17h00	Fin de la journée 2
Jour 3 : Mercredi 21 mars 2012, Port-Gentil – Base Navale de la Marine Nationale	
	Principes généraux de lutte contre les déversements d'hydrocarbures et autres substances nuisibles (suite)
08h00	Présentation par l'industrie des risques liés à leur activité, de leurs plans d'intervention et de leur rôle dans la lutte ; Bilan des moyens de lutte à disposition
10h00	Communication en cas de crise Marc Lavenant, responsable Service Plans et Audits, Cedre
10h30	Pause Café
10h45	Principes généraux d'intervention et stratégies de lutte à terre, approche méthodologique du nettoyage (film de synthèse sur les techniques de lutte en zone littorale et présentation organisation de chantier) Natalie Beau Monvoisin, Service P&A, Cedre
12h00	Pause Déjeuner
13h30	Pollutions accidentelles par hydrocarbures : Les questions de responsabilités et d'indemnisation Marc Lavenant, responsable Service Plans et Audits, Cedre
14h30	Gestion des déchets Natalie Beau Monvoisin, Service P&A, Cedre
15h15	Pause Café
15h30	Constitution d'une cellule de crise, décomposition en sous cellules par thème d'activité, organisation, moyens nécessaires, communication, archivage et retour d'expérience Marc Lavenant, responsable Service Plans et Audits, Cedre
16h00	Présentation de l'exercice du lendemain Point Focal GI WACAF
16h30	Fin de la journée 3

Jour 4 : Jeudi 22 mars 2012, Port-Gentil – Base Navale de la Marine Nationale	
	Exercice-papier : cas d'un accident de grande ampleur impliquant des hydrocarbures
	Exercice en temps accéléré, d'une durée réelle de 4h (pour un temps simulé de 8h suivant scénario)
	Objectifs : identifier dans des domaines névralgiques les points fragiles de l'organisation proposée et les éventuelles améliorations à apporter pour rendre le plan opérationnel
08h00	- Cellule de crise POG (Etat Major) - Centre opérationnel à POG - Cellules de crise des opérateurs impliqués
	Travail par cellules constituant ensemble un état-major
12h00	Pause Déjeuner
13h30	Débriefing à chaud de l'exercice et premières propositions d'améliorations : exposé par cellule de leurs résultats et commentaires
15h00	Pause Café
15h15	Débriefing à chaud de l'exercice et premières propositions d'améliorations : exposé par cellule de leurs résultats et commentaires (suite)
16h00	Fin de la journée 4
Jour 5 : Vendredi 23 mars 2012, Port-Gentil – QG Commandement de la Marine Nationale	
	Exercice-terrain : cas d'un accident de grande ampleur impliquant des hydrocarbures
08h00	Mise en œuvre des moyens d'intervention d'une compagnie pétrolière sur un scénario de Tier 2, avec recours à l'assistance mutuelle dans le cadre des accords mis en place via l'UPEGA
	Participation de la Marine Nationale, envoi d'observateurs sur différents chantiers
12h00	Pause Déjeuner
13h30	Débriefing à chaud de l'exercice et premières propositions d'améliorations : exposé par cellule de leurs résultats et commentaires
	Cérémonie de Clôture
15h30	- Collecte des Formulaires d'Evaluation - Remise des certificats de formation et des documents pédagogiques - Discours de Clôture par Mr. le Gouverneur de l'Ogooué Maritime
16h30	Fin de la journée 5 et retour à Libreville
	

Annexe 2 : Liste des Participants

N°	Noms et Prénoms	Organismes/Sociétés	Téléphones	Rôles	E-mail
1	Monsieur MATENDET Gatién	ADDAX	07 32 99 41		landrymathe@yahoo.fr
2	Monsieur EKARE Fabrice	ADDAX	07 79 23 12	Planificateur	fabrice.ekare@addaxpetroleum.com
3	Monsieur TAPOYO Victor	ADDAX	04 23 59 46	Planificateur	victor.tapoyo@addaxpetroleum.com
4	Lieutenant Colonel NDONG ABESSOLO Cyrille	Armée de terre	07 66 53 08		ndongcyrille@ymail.com
5	Adjudant TOUNGOU Jean Jacques	Armée de terre	07 00 83 19		
6	Monsieur MOUSSOUNGOU Juste Parfait	Association AJIM	07 14 97 98		
7	Caporal Chef LEBOUNDOU RHOR Julio	AT	07 53 39 52		
8	Monsieur POCH Marjan	BOURBON	05 81 79 50		
9	Monsieur MOMBO Hugues Frixos	C.D.B	07 73 53 12		darenfriz@yahoo.fr
10	Monsieur NDJOMBOUE Jacques	C.D.B	05 08 26 69		njacq08@gmail.com
11	Monsieur BALONDJI Cyr	C.N.I	06 40 10 78/07 04 66 92		
12	Monsieur MBATCHI Dimitri	C.N.I	07 98 88 74		dims182002@yahoo.fr
13	Monsieur ONANGA Igor	CANAL DELTA	07 72 58 32		
14	Madame BEAU Natalie	CEDRE	0033674797668		natalie.beau@cedre.fr
15	Monsieur LAVENANT Marc	CEDRE	0033674797670		marc.lavenant@cedre.fr
16	MOULOUNGUI Hilaire	CNI	06 70 41 37		hilairetches@yahoo.fr
17	Monsieur OPAPE Michaël	CNI	07 53 64 32		
18	Adjudant NZAMBA Rick	Commandant Adjoint Port	07 52 95 85		
19	Monsieur THIAM Malamine	Consultant Indépendant	00 221 77 23 90 592		malamine.thiam10@gmail.com
20	Madame BOUANGA MBOUMBOU Clara	Dir Gle de l'Environnement	07 51 99 05		klaklac@yahoo.fr
21	Monsieur EBOBOLA TSIBAH Louis Leandre	Dir Gle de l'Environnement	06 23 31 10	Manager Général	dge2gabon@yahoo.fr
22	Monsieur MEDI MOUDINGUELA Stéssy	Dir Gle de l'Environnement	07 71 15 38		stessymedi@hotmail.fr
23	Monsieur NDJOKOUNDA Côme	Dir Gle de l'Environnement	04 33 46 01		
24	Monsieur BIBANG Roger	Dir Gle de l'Environnement	05 22 27 85		
25	Monsieur NGUEMA Regis	Dir Gle de l'Environnement	07 43 94 14		
26	Madame NIONGO Jocelyne	Dir Gle de l'Environnement	07 33 60 50		jniongo@yahoo.com
27	Madame NZANG NGUEMA NDONG Noëlla	Dir Gle de l'Environnement	05 01 72 26		noella1212@yahoo.fr
28	Monsieur ESSONO ABESSOLO Léonie	Dir Gle des Hydrocarbures	07 64 95 45		horlyse2@yahoo.fr
29	Adjudant Chef TSETSE Urbain	Dir Gle des recherches	07 52 51 01		tsurbo@gmail.com
30	Monsieur MAKAYA IKAPI Gabriel	Dir HSE VAALCO Gabon	07 94 83 85		gikapi@vaalco.com
31	Brigadier Chef ASSEKO MVE Jean de Dieu	Force de Police Nationale	07 39 74 01		
32	Brigadier Chef Major MIKALA Anatole	Force de Police Nationale	07 12 70 69		
33	Monsieur ETSAGHE André Joël	G.S.M.P	07 65 87 66		andy.etsaghe@gsm-p-gab.com
34	Adjudant SAMBOUNI Landry-Serge	Gendarmerie Nationale	07 84 83 49		
35	Monsieur NDONG EVOUNA Gaétan	Group NDEVOGA Consulting	07 84 48 97/06 30 30 35		ndongevounagatan@yahoo.fr
36	Monsieur PAGA Patrick	HSE SMIT	04 25 66 07		pagapatrik@yahoo.fr
37	Monsieur WETCHADJI Patern	ICONE3D	07 22 03 72		
38	Monsieur BE ETHO Faustin	L'Union	07 38 63 54		rene2_1000@yahoo.fr
39	Monsieur EDOU Felix	Lybia Oil	07 43 15 36		felix.edouallou@oillybia.ga
40	ALANDET Jean Gaston	Marine Marchande	07 08 03 19		
41	MBOUMBA Aimée Pascaline	Marine Marchande	07 36 88 55		mpasco10@yahoo.fr
42	Quartier Maitre de 1 ^{er} CI. MFOULA MASSALA Ferry	Marine Nationale	05 93 57 91		massalaferry@yahoo.fr
43	Enseigne de Vaisseau 1 ^{er} CI. MOUSSAVOU BOUSSAMBA	Marine Nationale	07 76 76 85	Planificateur	bissigou.bouss@gmail.com
44	Second Maitre NANG Sylvain	Marine Nationale	07 28 16 81		
45	Maitre ABISSI Patrick	Marine Nationale	06 27 25 90		
46	Élève Officier ALLILI SPERANDIEZI Lionel	Marine Nationale	07 94 31 19		sperandiezi@yahoo.fr

Atelier et Exercice sur le PUNG contre les Pollutions par des Hydrocarbures et autres Substances Nuisibles

N°	Noms et Prénoms	Organismes/Sociétés	Téléphones	Rôles	E-mail
47	Commissaire Lieutenant BAKITA MOMBO	Marine Nationale	05 40 55 41		
48	Capitaine de Fregate BIGOUAGOU Mathieu	Marine Nationale	06 26 00 25	Planificateur	mbigmagou@yahoo.fr
49	Premier Maitre BIKONG Christian	Marine Nationale			
50	Capitaine de Corvette DIVAKOU Alain	Marine Nationale	06 81 03 31		
51	Maitre Principal EDOU NDEMA Robert	Marine Nationale	04 25 78 18		
52	Enseigne de Vaisseau 2 ^{ème} Cl. EKORE-NDONG Sosthene	Marine Nationale	07 35 27 44		ekoresosthene@yahoo.fr
53	IFOUNGA Michelle	Marine Nationale	06 23 91 05		
54	Maitre Principal KOMBET Bernard	Marine Nationale	06 68 71 45		
55	Premier Maitre KOUMBA Serge	Marine Nationale	07 92 74 14		
56	Enseigne de Vaisseau 2 ^{ème} Cl. LECHIOMBEKA Oscar Didier	Marine Nationale	07 60 76 77		
57	MIBISSA Jean Claude	Marine Nationale	07 93 00 85		
58	Lieutenant de Vaisseau MENGUE Samuel	Marine Nationale	07 29 98 87		
59	Capitaine de Corvette MIBISSA Jean Claude	Marine Nationale	07 38 00 09		mibissaj@yahoo.fr
60	Maitre Principal MOUGOULA Noël	Marine Nationale	07 35 24 25		noel.mougoula@hotmail.fr
61	Capitaine de Corvette Major MOUSSAVOU IPEPET Jean de dieu	Marine Nationale	07 77 95 23	Planificateur	1pmouss@yahoo.fr
62	Lieutenant de vaisseau MOUSSAVOU M. Ghislain	Marine Nationale	55 21 82		
63	Capitaine de Fregate MOUSSAVOU NZAMBA Lazare	Marine Nationale	03 38 52 71	Planificateur	
64	Maitre Principal NDOMBI-BOUSSAMBA Stéphanie	Marine Nationale	07 31 02 48		stephanie_boussamba@yahoo.fr
65	Capitaine de Fregate OLINGO Yves Désiré	Marine Nationale	06 55 69 78	Planificateur	olingoyves@yahoo.fr
66	Eleve Officier OWANLELET LECORPS	Marine Nationale	06 28 13 66		lecorpsoctave@yahoo.fr
67	Lieutenant de Vaisseau OYOUBA KOUNASSI Guy Romuald	Marine Nationale	07 00 38 67/06 76 98 37		oyoubag@yahoo.fr
68	Enseigne de Vaisseau Major POUTA-POUTA Honoré	Marine Nationale	Cl.		
69	Enseigne de Vaisseau 1 ^{ère} Cl. RAYVINE ONDENOT Guy Pax	Marine Nationale	06 69 25 33		
70	Capitaine de Fregate REMANDA NDINGA Christian	Marine Nationale	07 91 04 00	Planificateur	christian_remanda@yahoo.fr
71	Lieutenant de Vaisseau ROBACKI Roland	Marine Nationale	07 46 48 86		
72	Maitre Principal Major TOURY-OLOURHA Gilbert	Marine Nationale	07 36 90 57		
73	Capitaine de Fregate MIDIANZOU Pierre	Marine Nationale	06 59 27 92		
74	Monsieur ABIAGHE Jean-François	Maurel et Prom	07 73 65 69	Planificateur	jfabiaghe@gabonmp.com
75	Monsieur ANIMBOGO IGALO Franck	Maurel et Prom	04 14 69 44		fanimbogo@gabonmp.com
76	Monsieur DIYOMBI DILINDI Charles	Maurel et Prom	04 39 46 65		cdiyombi@gabonmp.com
77	Monsieur KOTSOU Ghislaine	MDO Services	04 13 69 25		layne008@hotmail.com
78	Monsieur MOUBEDI Alain Christian	MDO Services	07 53 68 73		moubedichristian@yahoo.com
79	Med Chef Inf Marine Nat MOUSSAVOU MOUYOMBI Julie	Marine Nationale	06 03 70 10		
80	Monsieur OUSMANE B-NIAPA MANGA	Media (AEP)	07 45 83 76		niapa2001@yahoo.fr
81	Monsieur BOTSEMBOUE Michel	MLIBYA	07 44 07 74		mbotsemb@yahoo.fr
82	Monsieur ROBAKY Wenceslas	Multi Service & Cie	04 26 84 10		wences2009@live.fr
83	Monsieur NKOMA ROYEMBO Jules	OILIBYA	07 96 41 95		douguy120@yahoo.com
84	Monsieur BLONCE Antoine	OMI/PIECA GI WACAF	0044.75.80.91.39.02		ablonce@imo.org
85	Monsieur MOMBO Guy Joël	ORTEC SPS Marine	07 59 72 55		qhsemarine@ortecps.com
86	Monsieur HUAULT Ronan	PERENCO	04 29 99 63	Planificateur	rhuanlt@ga.perenco.com
87	Monsieur KASSA KASSA Karen	PERENCO	04 59 72 14		kkassa@ga.perenco.com
88	Madame MANGA PENDY Léa	PERENCO	07 53 79 13		
89	Monsieur MOULOOUNGUI René	PERENCO	07 81 03 50	Planificateur	
90	Monsieur NDZONDO-NGOUAKA Frédéric	PERENCO	07 73 80 73		fredericndzondo@yahoo.fr
91	Monsieur BALOU TCHIBASSA José	PESCHAUD	07 38 84 87		
92	Monsieur ABOU BAMBA	PNUE/Convention Abidjan	00 225 02 71 87 81		abou.bamba@unep.org

Atelier et Exercice sur le PUNG contre les Pollutions par des Hydrocarbures et autres Substances Nuisibles

N°	Noms et Prénoms	Organismes/Sociétés	Téléphones	Rôles	E-mail
93	Monsieur NDONG SMOKEY Serge	RTG	05 07 36 81		
94	Monsieur MBINA Jean Florian	RTV TOP BENDJE	07 37 41 62		mjeanflorian@yahoo.com
95	Monsieur EDZANG Roland	S.E.P.B.G	07 36 00 52		roland.edzang@sepbg.com
96	Madame IBIATSI Isabelle	S.N.B.G	07 29 76 55		isabia_iseth@yahoo.fr
97	Sergent OYONO J. Paulin	Sapeurs Pompiers	07 22 78 25		
98	Sergent ROKERO MBOUMBA Noël-Davy	Sapeurs -Pompiers	06 64 66 44		
99	Monsieur MASSAMBA Steeve	SATRAM	07 92 94 70		stalvymas@yahoo.fr
100	Monsieur NYANGALA Gildas	SATRAM EGCA	05 18 36 05		gildasnyangala@yahoo.fr
101	Monsieur AYAMATH N	SATRAM Marine	05 38 60 25		
102	Monsieur DOUVIOGOU YAMATH Noël	SATRAM Marine	05 38 60 25		y_laity79@hotmail.fr
103	Monsieur LAMRI Abderraïme	SATRAM Marine	05 36 81 11		
104	Madame JOCKTANE Aline	SHELL	07 90 52 86	Planificateur	
105	Monsieur AKENDENGUE Roger	SOGARA	05 72 48 79		rhuanlt@ga.perenco.com
106	Monsieur BOURDES ORPHEE	SOGARA			lie-orphee.bourdes@yahoo.com
107	Monsieur NZENZE Carson Guy	SOGARA	07 18 70 76		guynzenze@yahoo.fr
108	Monsieur ANGOUE Victorien	TOTAL GABON	05 30 39 63	Planificateur	
109	Monsieur LEGALA Jean Baptiste	TRACTAFRIC	07 94 97 60		
110	Monsieur MAGANGA DELAS Gildas	TRACTAFRIC	07 87 76 91		
111	Madame JOCKTANE Corinne	UGAR/SMIT	07 52 09 54		c.jocktane@smit.com
112	Madame BIGNOUMBA Jacqueline	UPEGA	05 30 39 28		jacqueline.bignoumb@yahoo.fr
113	Monsieur KONDJA Clotaire	VAALCO	07 14 00 49		
114	Monsieur GORGOSCHIDSE Jorge	SHELL GABON Marine PILOT	07 12 15 77		
115	Gouverneur de Port-Gentil MOUTSINGA KEBILA Diderot	Coordonnateur			
116	MOUELE Joseph	Prefet			
117	Monsieur OBOUMOU	Marine Nationale	04 27 65 64		
118	Monsieur OYUGOU Raymond	Marine Nationale	07 10 87 61	Communication	
119	Monsieur MAGAYA Jean Pierre				
120	Commadant MIVINGA Paul	Marine Marchande	07 88 51 31		
121	Monsieur BEBOTODOUBA Paterne	Association	07 62 38 79		

Annexe 3 : Discours d'ouverture OMI/IPIECA

Monsieur le Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable,

Monsieur Le Ministre des Eaux et Forêts,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Distingués invités,

Chers participants,

C'est pour moi un privilège et un honneur tout particulier de prendre la parole au nom de l'Organisation Maritime Internationale et de l'IPIECA, l'association mondiale de l'industrie pétrolière pour l'environnement et les affaires sociales, à l'ouverture de cet atelier et exercice national pour le test et la mise à jour du Plan d'Urgence National du Gabon.

Comme vous le savez si bien, l'un des buts majeurs de l'OMI et de l'IPIECA à travers l'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (ou Projet GI WACAF) est d'instituer un système efficace de coopération technique, juridique et scientifique entre les gouvernements et les industries, dans les domaines de la sécurité maritime et de la protection du milieu marin contre la pollution causée par les déversements d'hydrocarbures et autres substances nuisibles.

A cet effet, un ensemble très complet d'accords, de recueils de règles, de pratiques recommandées et de directives obligatoires sur le plan international a été adopté sous les auspices de l'OMI telles que la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (plus connue sous le nom de MARPOL), la convention OPRC 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures ou la convention de 1992 sur la responsabilité civile.

L'influence néfaste des rejets accidentels d'hydrocarbures sur la faune et la flore est bien connue ainsi que leurs effets sur les productions halieutiques, les installations côtières ou encore l'industrie touristique des zones affectées. Il est reconnu qu'aucun pays côtier n'est à l'abri d'accidents pouvant entraîner une marée noire. La circulation des navires, en particulier des pétroliers, qui fréquentent les ports ou traversent les eaux côtières, s'accompagne d'un risque de pollution des mers par les hydrocarbures du fait d'abordages, d'échouements ou d'accidents de transbordement.

Mais il sied de noter ici l'importance des systèmes de coopération régionale et sous-régionale en matière de lutte contre une pollution accidentelle ainsi que la pertinence de la convention OPRC 1990 et de la planification d'urgence. Un exemple frappant de la manière dont cette convention est censée fonctionner est l'accident de l'Erika au large des côtes françaises. En effet, il a été établi que si cet événement s'était produit dans une région du monde dépourvue d'accords bien développés de coopération régionale et de plans d'urgence en matière de préparation et de lutte, l'intervention aurait été plus ardue et les résultats atteints beaucoup moins probants. Cela met en relief, si besoin en était, la nécessité de la coopération internationale dans ce domaine mais aussi d'une planification nationale fonctionnelle et efficace.

Je me réjouis aussi du partenariat très productif de l'OMI avec l'IEPCA dont les résultats dans la région de l'Afrique occidentale, centrale et australe sont déjà très remarquables. L'atelier et l'exercice de cette semaine en est une expression de plus. Il convient de saluer ici les efforts considérables déployés par le Gabon pour la mise en place d'une politique efficace de protection de l'environnement marin, préalable au développement harmonieux de l'économie. Il est également important de souligner le rôle majeur de la Convention d'Abidjan et de son Protocole d'Urgence révisé adopté lors de la neuvième Conférence des Parties en mars 2011 et qu'il est vital de mettre en place rapidement.

Je voudrais terminer en vous exprimant l'entière disponibilité de l'OMI et de l'IEPCA à renforcer ses relations déjà importantes de coopération avec le Gabon. Le Projet GI WACAF poursuivra ses efforts dans les domaines de la mise en œuvre effective des conventions internationales relatives à la protection de l'environnement.

Je vous remercie de votre aimable attention et vous souhaite à tous un excellent atelier et exercice.

Annexe 4 : Allocutions et discours

Cérémonie d'ouverture **Allocution du Point Focal GI WACAF**

**Monsieur le Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable,
Président de la commission interministérielle de lutte contre les pollutions par les hydrocarbures et autres substances nuisibles,
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernements,
Messieurs les représentants du Corps diplomatique accrédité au Gabon ;
Messieurs les représentants des institutions de coopération maritime internationale pour la protection du milieu marin ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires au Développement ;
Messieurs et Mesdames les cadres des administrations publiques et privées,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,**

Au nom de la coordination du Plan d'Urgence National de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures et autres substances nuisibles, je voudrais vous souhaiter la plus respectueuse et chaleureuse des bienvenues dans cet auditorium qui nous accueille ce jour.

A cet effet, qu'il nous soit permis d'exprimer avec la plus grande déférence, nos remerciements à Monsieur le **Président de la République Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA**, dont l'engagement en faveur de la protection de l'environnement n'est plus à démontrer. Ces remerciements s'adressent également à Monsieur le Premier Chef du Gouvernement, ainsi qu'à l'ensemble des membres de la Commission interministérielle pour leur implication attendue dans le déroulement des événements des prochains jours, qui auront sans doute quelques conséquences sur leurs agendas respectifs déjà suffisamment chargés.

Ces remerciements vont aussi à nos collègues experts et consultants de l'Organisation Maritime internationale (OMI), de l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA) et de la Convention relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique occidentale, dite Convention d'Abidjan, venus de Londres, de Brest, d'Abidjan et de Dakar pour nous faire partager leur savoir-faire, en matière de lutte contre les pollutions par les hydrocarbures.

Enfin nos remerciements s'adressent à l'industrie pétrolière locale pour sa forte mobilisation dans la mise en œuvre du présent Atelier-Exercice et aux acteurs du secteur maritime qui ont accepté de jouer le jeu.

Mesdames et Messieurs les Experts,

Chers participants

Mesdames, Messieurs

Au moment où les risques d'accidents se multiplient au rythme de l'évolution des activités en mers, le Gabon a depuis longtemps admis la nécessité de disposer d'un outil national de lutte contre les pollutions de grande ampleur. Celui-ci s'inscrit dans une démarche environnementale qui privilégie les quatre principes ci-après, à savoir : **la précaution, la concertation, la collaboration et la responsabilité.**

Présenté pour la première fois en 2006, lors du lancement de l'initiative GI WACAF, puis définitivement validé par le gouvernement en 2010, le Plan d'Urgence National de lutte contre les Déversements accidentels d'hydrocarbures et autres substances nuisibles n'a jamais été testé.

Dès lors, l'exercice de simulation de déversements accidentels d'hydrocarbures qui constituera pour nous un moment de vérité, ne doit pas être perçu comme une banale répétition. Bien au contraire, il doit nous permettre de tirer d'importants enseignements afin d'améliorer notre capacité de lutte en cas d'accidents.

Je ne saurai terminer mon propos sans solliciter votre indulgence pour les manquements et autres imperfections que vous serez amenés à constater au cours cet atelier-exercice.

Sur ce, j'invite chacun de nous à donner le meilleur de lui-même pour la réussite de nos travaux.

Je vous remercie.

Cérémonie d'ouverture
Allocution de Monsieur le Ministre de l'Economie,
de l'Emploi et du Développement Durable

Messieurs les représentants du Corps diplomatique accrédités au Gabon,
Messieurs les représentants des organisations de coopération maritime,
Mesdames et Messieurs les Consultants,
Mesdames et Messieurs les Experts,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs.

C'est en ma double qualité de Ministre en Charge du Développement Durable et de Président de la commission Interministérielle de lutte contre les pollutions par les hydrocarbures et autres substances nuisibles, que j'ai l'honneur de présider cette cérémonie d'ouverture consacrée à l'Atelier-Exercice du Plan d'Urgence National de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures et autres substances nuisibles.

Distingués invités, Mesdames, Messieurs,

Avec un espace maritime tout aussi important que le domaine terrestre, l'expansion de notre plateau continental étendra notre souveraineté au-delà des 265 000 km² qui constituent à ce jour notre domaine maritime. Mis à part les avantages liés à l'exploitation des ressources naturelles marines et sous-marines, le Gabon sera davantage soumis à des risques d'accidents pouvant entraîner des dégâts écologiques de grande ampleur.

Dès lors, le sujet qui nous réunit ce jour est particulièrement important pour notre pays compte tenu de ses réalités géographique, économique et sociale. En effet, avec une façade maritime de plus de 800 km, une importante activité halieutique et un potentiel touristique avéré, le Gabon dont l'industrie pétrolière est parmi les plus anciennes du continent, fait partie des pays les plus exposés aux marées noires. De multiples navires relativement dangereux, par la nature de leurs cargaisons, croisent chaque jour aux larges de nos côtes lorsqu'ils n'accostent pas à nos ports.

La voie maritime étant depuis longtemps la plus exploitée dans le cadre des échanges avec nos partenaires extérieurs doit faire l'objet d'actions préventives. Il est donc impérieux de prévenir la survenue des sinistres écologiques d'autant que les marées noires ignorent les frontières maritimes des Etats. En effet, il est de la responsabilité de l'Etat de garantir à notre peuple et aux opérateurs économiques des conditions de vie et de travail sécurisantes dans un environnement sain. A cet effet, la protection et la valorisation de la nature qui s'arriment au pilier « Gabon vert » du projet de société du **Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA**, constituent des éléments fondamentaux de développement durable pour notre pays.

Dès lors, la recherche des solutions aux questions relatives aux déversements accidentels d'hydrocarbures et autres substances nuisibles en mer permettrait de consolider nos acquis qui devraient, sans cesse, être améliorés.

Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

Pour répondre aux déversements accidentels d'hydrocarbures, il est indispensable de mettre en place des outils d'interventions rapides et efficaces qui permettent de minimiser les dommages liés à ces accidents. Les derniers événements survenus dans le delta du Niger nous interpellent. Aussi, le principe de précaution devrait nous guider, même si les faits démontrent que, les Etats éprouvent d'énormes difficultés à faire face aux pollutions majeures. Le Gabon a élaboré le plan d'Urgence national de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures et autres substances nuisibles. Celui-ci doit être perçu comme un ensemble de mesures pratiques dont le déclenchement en situation de crise devrait nous aider à réduire les conséquences écologiques économiques des marées noires qui sont souvent dramatiques.

Cinq jours durant, les participants vont s'approprier le plan d'Urgence national du Gabon, institué par le décret 000653/PR/MTEPN du 21 mai 2003, relatif à la préparation et à la lutte contre les pollutions par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en vue de sa mise en œuvre pour la première fois depuis son élaboration. C'est aussi l'occasion pour l'ensemble des maillons de la chaîne de lutte, partant des plus hautes autorités politiques et administratives aux simples bénévoles, d'assimiler les réflexes de base, en cas d'action ou de réaction, en situation de crise.

**Distingués invités,
Mesdames, Messieurs**

Le gouvernement compte sur l'expertise des acteurs locaux et internationaux pour renforcer toute forme de coopération en matière de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures et autres substances nuisibles de grande ampleur.

C'est à ce titre qu'au nom de Monsieur le **Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA** et en celui de **Monsieur le Premier Ministre**, j'adresse les plus vifs remerciements du Gouvernement de la République, à l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et à l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA) qui nous accompagnent conjointement depuis 2006, année de lancement à Libreville, de l'initiative GI WACAF. Celle-ci concerne 21 Etats africains de la côte ouest, de la Mauritanie à l'Afrique du Sud, avec comme appui en matière de coopération régionale, la Convention relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique occidentale, centrale et australe.

Le Gabon occupe l'un des postes de vice-président du Bureau des Ministres de cette convention dite d'Abidjan. Ces remerciements vont également à toutes les sociétés pétrolières locales, membres de la plateforme GI WACAF et à l'UPEGA, pour leur forte implication dans l'organisation de l'événement qui nous rassemble ce jour.

**Madame et Messieurs les Consultants,
Messieurs les experts,
Chers participants,**

Les résultats de vos travaux devraient permettre à chacun des acteurs de mieux connaître son rôle en situation de crise et d'améliorer notre cadre d'action en matière de prévention et de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures.

C'est pourquoi, tout en appelant à votre assiduité et en souhaitant plein succès à cette grande première dans notre pays, je déclare ouvert l'Atelier-Exercice sur le Plan d'Urgence National du Gabon contre les pollutions par les hydrocarbures et autres substances nuisibles.

Je vous remercie.

Session de Port-Gentil
Mot d'ouverture de Monsieur le Gouverneur
de la Province de l'Ogooué Maritime

Monsieur Le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Départemental de Bendjé,
Monsieur le Maire de Port-Gentil,
Mesdames, Messieurs les consultants et Experts,
Distingués Invités,
Mesdames, Messieurs

Comme dit un adage bien connu à travers le monde, il vaut mieux prévenir que guérir. C'est tout le sens que revêt à mes yeux l'atelier-exercice sur le plan d'urgence nationale de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures et autres substances nuisibles dont la seconde phase s'ouvre ce mardi, 20 mars 2012 à Port-Gentil.

En ma qualité de premier administrateur de cette province, je suis particulièrement heureux de ce que les plus hautes autorités de notre pays, en tête desquels Monsieur le **Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA** aient permis que les travaux de cette rencontre nationale se déroule à Port-Gentil, capitale économique et ville pétrolière à forte activité maritime. Je vois en ce choix, une volonté réelle et pragmatique de juger, à partir d'une localité régulièrement exposée aux marées noires, les capacités de notre administration à répondre à un sinistre d'envergure.

Ce challenge ne nous effraie pas, au contraire nous entendons mobiliser l'essentiel de nos ressources humaines et administratives pour jouer le jeu, afin de pouvoir bénéficier des enseignements qui seront livrés par les experts. Notre souhait est de ne jamais avoir à vivre les expériences douloureuses comme celles qui nous ont été diffusées autrefois, à l'instar de ce qui s'est passé en 2010 dans le golfe du Mexique. Ces accidents souvent très spectaculaires ne sont pas réservés à quelques Etats côtiers ou insulaires. Ils peuvent intervenir en tous lieux et en toutes circonstances, dès lors que le risque est réel. Même si à ce jour, le destin nous a épargné de tels sinistres, nous sommes tenus de nous préparer à répondre à un sinistre de grande importance.

A cet effet, s'il est vrai que pour le moment nos moyens de lutte demeurent modestes, je reste cependant persuadé qu'au terme de cet Atelier-Exercice, nos capacités se renforceront.

C'est ici l'occasion pour moi, de remercier tous les consultants et experts aussi bien nationaux qu'internationaux pour tous les efforts qu'ils consentiront afin que cet atelier-exercice soit une réussite totale.

Sur ce, je souhaite plein succès à vos travaux.

Je vous remercie.

Session de Port-Gentil
Allocution de clôture de Monsieur le Gouverneur
de la Province de l'Ogooué Maritime

**Monsieur Le Préfet du Département de Bendje,
Monsieur le Maire de la Commune de Port-Gentil,
Monsieur le Président du Conseil Départemental de Bendjé,
Mesdames et Messieurs les consultants et Experts,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs**

Après quatre jours de dur labeur, nous voilà arrivés au terme de cet atelier-exercice sur le plan d'urgence de lutte contre les déversements accidentels des hydrocarbures et autres substances nuisibles.

C'est pour moi l'occasion de féliciter l'ensemble des participants et experts, ainsi que tous ceux qui se sont investis de près ou de loin dans le déroulement de ces deux activités qui ont constitué l'objet de cette importante rencontre.

Je ne puis cacher ma satisfaction car, au-delà de certaines appréhensions du départ, compte tenu des ambitions affichées à travers le scénario qui nous a été proposé, pour un premier exercice, et des difficultés de réalisation de cette tâche, nous avons ensemble, chacun à sa place de manière disciplinée, su donner le meilleur de nous-mêmes, même si nous aurions pu mieux faire, avec une toute autre préparation, étant donné qu'il convient de noter que ce type de crise ne choisit jamais ni l'heure ni le lieu. Elle peut intervenir à tout moment et en tout lieu et notre responsabilité est donc de pouvoir l'anticiper.

**Mesdames et Messieurs les experts,
Chers Participants**

L'exercice de simulation qui a été conduit de Libreville par Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement impose que nous puissions tirer les enseignements nécessaires pour l'amélioration non seulement du plan d'urgence national, mais aussi et surtout pour l'élaboration assez rapide d'un plan d'urgence local, pour certaines pollutions, qui pourrait être testé à notre niveau avec le concours des acteurs locaux comme nous l'autorise la réglementation en vigueur.

Tout en souhaitant un bon retour chez eux à ceux qui sont venus nous aider à éprouver ce Plan d'Urgence, et une bonne fin de semaine aux autres, j'exhorte chacun et tous à s'approprier cet outil et forme le vœu de le voir corrigé dans les prochains jours ou mois, pour qu'il devienne plus pratique.

Il s'agit là Mesdames et Messieurs de la grande attente des plus hautes autorités de la République, en tête desquelles Monsieur le Président de la République Chef de l'Etat, Son excellence Ali BONGO ONDIMBA, pour qui le développement durable de notre pays, comme il l'indique dans le pilier « Gabon vert » compte pour beaucoup dans l'édification d'un Gabon émergent.

C'est sur cette attente légitime que je déclare clos les travaux de l'atelier-exercice sur le plan d'urgence national du Gabon de lutte contre les pollutions par les hydrocarbures et autres produits nuisibles.

Je vous remercie.

Annexe 5 : Document support pour les groupes de travail pour les plans d'action nationaux

1. Législation :		Déjà mis en œuvre	Action en cours	A faire Priorité ?
Adapter le cadre national légal et institutionnel et assurer la pérennisation du plan national d'urgence.				
Ratification	Ratification de la Convention d'Abidjan et de son Protocole d'Urgence	✓		
	Ratification de la Convention OPRC 90	✓		
	Ratification du Protocole OPRC-HNS 2000			✓
	Ratification de la Convention CLC 92	✓		
	Ratification de la Convention du Fonds 92	✓		
	Ratification de la Convention Bunker 2001			✓
	Ratification de la Convention HNS 96			✓
Mise en œuvre dans la législation nationale	Mise en œuvre de la Convention d'Abidjan et de son Protocole d'Urgence	✓		
	Mise en œuvre de la Convention OPRC 90	✓		
	Mise en œuvre du Protocole OPRC-HNS 2000			
	Mise en œuvre de la Convention CLC 92	✓		
	Mise en œuvre de la Convention du Fonds 92	✓		
	Mise en œuvre de la Convention Bunker 2001			
	Mise en œuvre de la Convention HNS 96			
Approbation	Approbation du Plan National d'Intervention d'Urgence	✓	Révision	
	Approbation de la politique d'utilisation des dispersants	✓		Révision
	Approbation de la politique ou de procédures pour la gestion des déchets			✓
Autres ?...				
2. Plan National d'Intervention d'Urgence: Mettre en œuvre un système de préparation à la lutte et de lutte standardisé		Déjà mis en œuvre	Action en cours	A faire Priorité ?
Système de gestion	Mise en place d'un coordinateur / groupe de travail national pour le développement du Plan National d'Intervention d'Urgence	✓	Révision	
	Développement d'un Plan National d'Intervention d'Urgence	✓		
	Système de gestion de crise	✓		
	Systèmes d'alerte et de notification	✓		
	Systèmes de communication dédiés à la gestion de crise	✓		
	Information du Public / Chargé des Affaires Publiques / Conseiller médiatique	✓		
Politique	Liste des dispersants approuvés, Zones d'épandage pré-approuvées, Conditions d'utilisation	✓		Révision
	Politique ou procédures de gestion des déchets	✓		Révision
	Politique de brûlage <i>in-situ</i>	✓		Révision
Évaluation du risque et cartographie de la vulnérabilité	Carte de vulnérabilité des côtes aux pollutions par hydrocarbures et identification des sites les plus sensibles		✓	
	Modèle de dérive			✓
	Evaluation du risque (probabilité/ conséquence)			
	Risque et scénarii de déversements			✓
Coordination avec les plans locaux	Intégration des plans locaux d'intervention d'urgence (port, terminaux)			✓
	Intégration des plans d'intervention d'urgence des industries pétrolières			✓
Finance	Indemnisations et procédures de demande d'indemnisations			✓
	Engagement financier / Demandes d'indemnisations / Suivi des demandes			✓
	Procédures d'échantillonnage et preuves			✓
Autres ?...				

3. Désignation d'une autorité: Garantir que toutes les autorités nationales requises (au regard des lois nationales, conventions internationales et du Plan National d'urgence) sont officiellement désignées.		Déjà mis en œuvre	Action en cours	A faire Priorité ?
Désignation	Autorité nationale compétente officiellement désignée et responsable de la préparation à la lutte et la lutte contre les pollutions par hydrocarbures	✓		
	Point(s) de contact opérationnel national responsable(s) de la réception et de la transmission des rapports de la pollution par hydrocarbures	✓		
	Organismes nationaux en charge de la préparation à la lutte et la lutte contre les pollutions par hydrocarbures	✓	✓	
	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance	✓		
Autres ?...				
4. Accords transfrontaliers et assistance mutuelle: Garantir le développement de la coopération et de l'assistance à l'échelle bi-latérale et régionale.		Déjà mis en œuvre	Action en cours	A faire Priorité ?
Accords	Accords régionaux	✓		
	Accords sous-régionaux			
	Accords bilatéraux			✓
	Assistance mutuelle entre le gouvernement et l'industrie et échanges de matériel de lutte		✓	
Accès à l'assistance extérieure	Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance (sous-) régionale en place et testés ?			✓
	Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance internationale en place et testés ?			✓
	Mécanismes de gestion de l'assistance en place ? - Procédures Douanières et d'Immigration ? - Procédures pour la prise en charge de l'assistance et le déploiement ?			✓
	Autres ?...			
5. Formation et exercice développés par le pays: Développer le niveau d'expertise et les compétences nationales.		Déjà mis en œuvre	Action en cours	A faire Priorité ?
Durabilité	Politique de soutien pour la mise en œuvre du Plan de Lutte ?			✓
	Politique pour le renforcement des capacités de lutte du pays en place ?			✓
	Politique de révision et d'audit du plan de lutte en place ?			✓
Formation	Politique nationale de formation en place ? Plan de formation pluriannuel des personnels à tous les niveaux ? Répondant aux besoins du pays et basé sur les standards internationaux ?			✓
	Niveau d'introduction	✓		
Exercice	OPRC Niveau 1			✓
	OPRC Niveau 2			✓
	OPRC Niveau 3			✓
	Formation de formateurs			✓
	Autres séminaires et ateliers développés par le pays			
	Plan d'organisation d'exercices en place ? Implication des acteurs locaux ? et du secteur privé ?			✓
Autres ?...	Exercice de gestion de crises (en salle)	✓		
	Exercice de notification	✓		
	Exercice de mobilisation			✓
	Exercice de déploiement de matériel par le gouvernement	✓		
	Exercice de déploiement de matériel par l'industrie	✓		
	Exercice conjoint entre l'industrie et le gouvernement	✓		

6. Ressources Nationales:		Déjà mis en œuvre	Action en cours	A faire Priorité ?
Garantir que des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : - gérer des pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) - assurer une alerte rapide et des communications opérationnelles				
Matériel de lutte	Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte	✓		
	Acquisition du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures			✓
	Acquisition du matériel de communication			✓
	Inventaires du matériel de lutte			✓
Gestion et soutien logistiques	Organisation du soutien logistique en place ? Dimensionné d'une manière réaliste ? Mobilisable rapidement ?			✓
	Système de partage des ressources état/ industrie, état/ état en place ?		✓	
Centre	Centre de lutte (Salles de communication, de réunion)			✓
	Centre de ressources - de formation - de documentation pour la préparation à la lutte et la gestion de la lutte contre les pollutions par hydrocarbures			✓
Autres ?...				

N°	Actions prioritaires	Problèmes	Processus pour surmonter les problèmes	Personne / autorités / organisation en charge de l'action	Estimation du temps pour compléter l'action
1	Remise à jour et améliorations du PUNG	Aucun identifié à l'heure actuelle		DGEPN avec soutien éventuel d'experts techniques	1 an
2	Révision et approbation de la politique d'utilisation des dispersants	Aucun identifié à l'heure actuelle		CENAP avec soutien éventuel de la DGEPN et d'experts techniques	1 an
3	Etablissement d'une politique ou de procédures pour la gestion des déchets	Aucun identifié à l'heure actuelle		DGEPN avec soutien éventuel de l'industrie et d'experts techniques	1 an
4	Achèvement du travail de réalisation d'un atlas de sensibilité	Cabinet privé en charge de ce projet	Implication d'experts techniques extérieurs	DGEPN avec soutien éventuel d'experts techniques	1 an
5	Etablissement d'une politique pour le brûlage in-situ	Aucun identifié à l'heure actuelle		DGEPN avec soutien éventuel de l'industrie et d'experts techniques	1 an
6	Utilisation de modèles de simulation de vieillissement comportement et dérive	Manque de compétences et agents dédiés pour faire tourner ce type d'outils	Passage de conventions avec des organismes experts extérieurs	DGEPN	1 an
7	Elaboration d'un plan de formation – exercice	Aucun identifié à l'heure actuelle		DGEPN	1 an
8	Acquisition de matériels de communication / transmission et équipements des salles de crise	Aucun identifié à l'heure actuelle		Responsable des cellules	3 ans
9	Réalisation de plans locaux d'intervention	Aucun identifié à l'heure actuelle		Gouvernorats	3 ans
10	Mise en place d'un fond national d'indemnisation dédié	Aucun identifié à l'heure actuelle		DGEPN	3 ans
11	Ratification des conventions OPRC HNS 2000, Bunker 2001, HNS 96	Aucun identifié à l'heure actuelle			5 ans

Annexe 6 : Formulaire d'évaluation

Afin de mesurer l'efficacité de nos formations nous sommes intéressés par votre avis.

Titre de l'Atelier:

Nom du participant:

Date:

Comment noteriez-vous les éléments suivants ?

0 = vraiment en désaccord et 10 = fortement d'accord. Afin de nous aider à réaliser les améliorations appropriées dans le futur, merci d'être aussi spécifique que possible.

Structure de la formation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. Le contenu technique était approprié</i>											
<i>b. Les matériels de cours étaient d'une excellente qualité</i>											
<i>Commentaires spécifiques au sujet de la structure du cours :</i>											
Applicabilité aux objectifs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. L'atelier a aidé à renforcer le niveau de préparation antipollution dans le pays</i>											
<i>b. L'atelier a atteint ses objectifs</i>											
<i>c. La formation était adaptée à mes fonctions</i>											
<i>Commentaires spécifiques par rapport à l'applicabilité de la formation :</i>											
Facilitateurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. Les Facilitateurs ont fait preuve de flexibilité en réponse aux questions soulevées au cours de la formation</i>											
<i>b. Dans l'ensemble les facilitateurs étaient appropriés</i>											
<i>Commentaires au sujet des facilitateurs :</i>											

Equipements et organisation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. Les salles étaient appropriées pour les travaux</i>											
<i>b. Les pauses cafés et déjeunés étaient de bonne qualité</i>											
<i>Commentaires spécifiques sur les équipements et l'organisation :</i>											
Evaluation générale	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. Dans l'ensemble, je suis satisfait avec mon expérience</i>											

En pensant à l'ensemble de la formation, y a t'il des **modules que vous avez trouvés particulièrement utiles** pour le renforcement des capacités de lutte antipollution dans le pays.

En pensant à l'ensemble de la formation, y a t'il des **modules que vous n'avez pas trouvés particulièrement utiles** pour le renforcement des capacités de lutte antipollution dans le pays.

Commentaires généraux et suggestions :

Annexe 7 : Photographies

Jour 1 : Lundi 19 mars, Libreville

Auditorium du Ministère des eaux et Forêts Cérémonie d'ouverture à Libreville



Jour 2 : Mardi 20 mars, Port-Gentil - Base Navale de la Marine Nationale



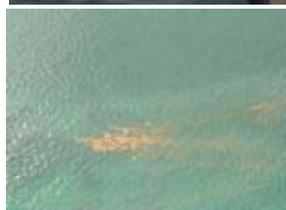
Jour 3 : Mercredi 21 mars, Port-Gentil - Base Navale de la Marine Nationale



Jour 4 : Jeudi 22 mars, Port-Gentil - Base Navale de la Marine Nationale – Exercice-Papier



Jour 5 : Vendredi 23 mars, Port-Gentil - Base Navale de la Marine Nationale – Exercice-terrain



Atelier et Exercice sur le PUNG contre les Pollutions par des Hydrocarbures et autres Substances Nuisibles

